

Consortium CQDD-GENIVAR

Bilan de la politique culturelle
de Baie-Saint-Paul

Rapport final

Bilan de la politique culturelle
de Baie-Saint-Paul

Rapport final

Présenté à

Ville de Baie-Saint-Paul

Par

Consortium CQDD-GENIVAR

JUILLET 2011
Q123174/101-52885-00

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Baie-Saint-Paul

Coordonnatrice
Développement durable : Luce-Ann Tremblay

Agente de développement culturel : Johanne St-Gelais

Représentantes du Comité de l'action culturelle : Cécilienne Lavoie
Annie Vaillancourt

Consortium CQDD-GENIVAR

Directeur du projet : Sylvain Arsenault, GENIVAR

Chargée de projet : Annie Brassard, CQDD

Conseillers seniors : Nicole Catellier, Cinémanima
Christian Couette, GENIVAR

Référence à citer :

Consortium CQDD-GENIVAR. 2011. Bilan de la politique culturelle de Baie-Saint-Paul. Rapport du Consortium CQDD-GENIVAR à la Ville de Baie-Saint-Paul. 37 p. et annexes.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le diagnostic sur la politique culturelle a pour objectif de faire un bilan global des actions entreprises entre 2000 et 2009 et de dégager des constats et des recommandations qui serviront à renforcer l'identité culturelle de Baie-Saint-Paul. L'analyse diagnostique a été effectuée à partir de deux sources d'information principales, soit une revue de la littérature disponible et une consultation menée auprès des intervenants et organismes de Baie-Saint-Paul œuvrant dans le domaine culturel.

L'analyse diagnostique fait un constat de chacune des orientations de la politique culturelle. Les observations se présentent comme suit :

Orientation 1 - Favoriser l'accès à la culture : La culture est accessible à Baie-Saint-Paul et les actions mises en œuvre au cours des dix dernières années démontrent un dynamisme remarquable pour une ville de 7 300 habitants. Les actions mises de l'avant ont permis d'atteindre en grande partie les objectifs établis dans le cadre des plans d'action 2002-2005 et 2006-2009. Parmi les principales actions structurantes, il faut souligner le renforcement du leadership du Carrefour culturel, le dynamisme de la Bibliothèque René-Richard et la mise en place de divers outils de communication visant à améliorer les sources d'information. Les deux événements majeurs mis en œuvre au cours des dernières années, Capitale culturelle du Canada et L'Éveil du Géant, ont contribué à la mise en valeur de la culture à Baie-Saint-Paul et ont fait la démonstration de la capacité du milieu à mener avec succès des projets d'envergure.

Orientation 2 - Valorisation des richesses patrimoniales : Baie-Saint-Paul bénéficie d'une histoire riche et d'un patrimoine naturel de grand intérêt. À cet effet, sur la base des commentaires recueillis lors de la consultation, le patrimoine est clairement perçu par tous les intervenants rencontrés comme faisant partie intrinsèque de la « signature » de marque de Baie-Saint-Paul. Le patrimoine bâti, la présence de plus d'un siècle d'artistes en arts visuels, les circuits thématiques des plaques et monuments et du patrimoine bâti ainsi que les paysages constituent autant d'éléments de force. Cependant, l'absence d'un lieu de diffusion qui permettrait de faire connaître l'histoire culturelle et patrimoniale de Baie-Saint-Paul constitue une contrainte à la valorisation plus complète de la richesse patrimoniale. En ce qui concerne le patrimoine naturel, la préservation des paysages constitue en enjeu constant.

Orientation 3 - Renforcement du partenariat culturel : Les efforts mis en œuvre au cours des dernières années ont débouché sur une multiplication significative des partenariats. La tenue d'événements majeurs comme Capitale culturelle du Canada et L'Éveil du Géant a démontré la capacité de rejoindre les partenaires et de diversifier les sources de financement autour de projets structurants. Néanmoins, l'implication du secteur privé et des divers organismes dans l'organisation et le financement d'événements ou d'activités culturelles récurrentes demeure un défi constant.

Orientation 4 - Maintien, développement et diversification des manifestations culturelles : Les actions entreprises au cours des dix dernières années ont permis une diversification importante de l'offre culturelle. Outre la tenue d'événements majeurs comme Capitale culturelle du Canada et L'Éveil du Géant, plusieurs efforts ont aussi été faits dans le but de consolider les événements existants, que ce soit par un soutien financier ou par un apport en équipements et services en dépit de la conjoncture économique difficile. Pourtant, les besoins sont grandissants et engendrent une pression additionnelle sur le support à donner aux organisations culturelles.

Orientation 5 - Reconnaissance du statut des artistes et des artisans : Différentes mesures visant à faciliter l'action des artistes et artisans ont été mises en œuvre au cours des dernières années : amélioration des conditions d'échange et de regroupement, élaboration d'un répertoire des artistes et artisans, assistance aux artistes et artisans dans leurs démarches. Toutefois, malgré les progrès accomplis au cours des dix dernières années, le développement de la valorisation du rôle des artistes et des artisans et, surtout, leur implication dans la réflexion municipale demeure une préoccupation.

L'analyse diagnostique de la politique culturelle présente également un bilan des investissements en culture. De façon générale, les dépenses culturelles engagées à Baie-Saint-Paul ont progressé de façon constante au cours de la dernière décennie. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) a diffusé en décembre 2010 une analyse statistique des dépenses culturelles des municipalités québécoises effectuées en 2008. Cette analyse permet de mettre en perspective les dépenses engagées à Baie-Saint-Paul en comparaison avec des municipalités de même taille. Selon les données présentées, le niveau de dépenses culturelles observé pour Baie-Saint-Paul était supérieur à celui observé pour les municipalités de 5 000 à 9 999 habitants. Ces résultats sont le reflet des efforts qui ont été consentis dans le but de positionner avec succès Baie-Saint-Paul à titre de Ville d'art et de patrimoine.

En conclusion, on constate que l'analyse diagnostique de la politique culturelle fait clairement ressortir des progrès remarquables qui ont été accomplis au cours des dix dernières, à tous les points de vue. Malgré une conjoncture économique difficile, les actions mises de l'avant ont assurément permis à Baie-Saint-Paul de s'affirmer comme lieu de création et de diffusion de l'art au Québec et, dans le même sens, d'affirmer l'apport des activités culturelles dans le développement économique et touristique de Baie-Saint-Paul.

Sur la base des progrès qui ont été observés au cours des dix dernières années, les recommandations formulées s'inscrivent dans un esprit de consolidation et de continuité.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Équipe de réalisation	i
Sommaire exécutif	iii
Table des matières	vii
Liste des tableaux.....	ix
Liste des figures.....	ix
Liste des annexes.....	ix
1. BILAN DE LA POLITIQUE CULTURELLE	1
1.1 Introduction.....	1
1.1.1 Lien entre culture et développement durable	1
1.1.2 Une politique culturelle à Baie-Saint-Paul	2
1.1.3 Objectifs du mandat et approche méthodologique.....	3
1.2 Portrait du milieu culturel.....	5
1.2.1 Faits saillants de l'évolution et la structuration de l'activité culturelle	5
1.2.2 Description générale de l'offre culturelle	7
1.3 Analyse diagnostique	9
1.3.1 Rappel des grandes orientations de la politique culturelle	9
1.3.2 Analyse diagnostique par grande orientation	10
1.3.2.1 Orientation 1 : Favoriser l'accès à la culture	10
1.3.2.2 Orientation 2 : Valorisation des richesses patrimoniales	13
1.3.2.3 Orientation 3 : Renforcement du partenariat culturel	15
1.3.2.4 Orientation 4 : Maintien, développement et diversification des manifestations culturelles	17
1.3.2.5 Orientation 5 : Reconnaissance du statut des artistes et des artisans.....	19
1.3.3 Analyse des investissements depuis 2000.....	21
1.3.3.1 Bilan des dépenses totales et des dépenses nettes.....	21
1.3.3.2 Bilan des dépenses effectuées dans le cadre de la politique culturelle et de l'entente de développement culturel	27
1.3.3.3 Analyse comparative.....	30
1.4 Synthèse et recommandations	32

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1.1a	Analyse diagnostique - ORIENTATION 1 12
Tableau 1.1b	Analyse diagnostique - ORIENTATION 2 14
Tableau 1.1c	Analyse diagnostique - ORIENTATION 3 16
Tableau 1.1d	Analyse diagnostique - ORIENTATION 4 18
Tableau 1.1e	Analyse diagnostique - ORIENTATION 5 20
Tableau 1.2	Bilan des dépenses culturelles, Baie-Saint-Paul, 2000 à 2009.....23
Tableau 1.3	Répartition des dépenses culturelles totales effectuées dans le cadre de la politique culturelle et de l'Entente de développement culturel, Baie-Saint-Paul, 2000 à 2009.....28
Tableau 1.4	Bilan des dépenses relatives à l'Entente de développement culturel, Baie-Saint-Paul, 2000 à 2009.29
Tableau 1.5	Analyse des dépenses culturelles des municipalités de moins de 25 000 habitants, Québec, 200831
Tableau 1.6	Constats et recommandations.....33

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1.1	Évolution des dépenses culturelles totales et des dépenses culturelles nettes assumées par la Ville, Baie-Saint-Paul, 2000 à 200924
Figure 1.2	Évolution des dépenses culturelles par secteur, Baie-Saint-Paul, 2000 à 200925
Figure 1.3	Évolution des dépenses culturelles nettes assumées par la Ville, Baie-Saint-Paul, 2000 à 200925
Figure 1.4	Répartition des dépenses culturelles par secteur, Baie-Saint-Paul, 2000 à 200926
Figure 1.5	Répartition des dépenses culturelles nettes assumées par la Ville, Baie-Saint-Paul, 2000 à 200926
Figure 1.6	Répartition par famille des dépenses effectuées dans le cadre de l'Entente culturelle, Baie-Saint-Paul, 2000-2009.....27

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1	Liste des intervenants rencontrés
Annexe 2	Bilan du plan d'action 2002-2005
Annexe 3	Bilan du plan d'action 2006-2009
Annexe 4	Plan d'action 2010-2012

1. BILAN DE LA POLITIQUE CULTURELLE

1.1 Introduction

1.1.1 Lien entre culture et développement durable

« Culture et patrimoine jouent un rôle fondamental en contribuant à la conservation de la mémoire, au développement du sentiment d'appartenance et au renforcement de l'identité et de l'image de marque d'une localité ou d'une région, tout en étant des facteurs d'attractivité indéniables. Mais au-delà de ces constats, il est aussi reconnu que la culture en général, et la protection du patrimoine en particulier, constituent désormais des facteurs non négligeables de développement durable viable des communautés.¹ »

Selon le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, la gestion de patrimoine collectif est ainsi définie : « Le patrimoine écologique, culturel, scientifique et économique est une source de mieux-être et de prospérité. Dans une perspective de développement durable, il est primordial de le considérer comme un héritage à transmettre aux générations futures et de le gérer adéquatement. [...]. Cette définition fait référence à autant d'opportunités de réfléchir sur les composantes du patrimoine collectif dont les générations qui nous suivent devront pouvoir bénéficier : nos lacs, nos forêts, nos paysages, notre culture, nos pratiques démocratiques, nos institutions, etc., sont, au gré d'événements, de rencontres ou d'études de plus en plus nombreuses, autant de composantes qui sont proclamées comme faisant partie de notre patrimoine collectif. [...] Il est également primordial d'assurer le développement, la survie et la transmission des connaissances et des pratiques locales et traditionnelles qui contribuent à maintenir et à améliorer la qualité de vie. »

La Ville de Baie-Saint-Paul s'est engagée dans une démarche de développement durable en 2006. Elle a adopté, en collaboration avec plusieurs intervenants provenant de différents secteurs d'activité, un Agenda 21 (Stratégie de développement durable pour le 21^e siècle). Le développement durable se traduit par l'intégration en simultané de préoccupations économiques, environnementales et sociales dans un projet donné, en ayant toujours en toile de fond la culture d'une communauté, d'un peuple, d'un pays.

¹ Source : http://www.a21.qc.ca/9639_fr.html « La culture et le patrimoine », Diane Saint-Pierre, Élaboration d'un Agenda local 21.

En s'intégrant à la « Mise à jour du diagnostic dans une perspective de développement durable et Bilan du plan d'action 2006-2009 de l'Agenda 21 », le diagnostic de la Politique culturelle devient un outil porteur des objectifs de cette stratégie de développement.

De façon plus spécifique, la Ville de Baie-Saint-Paul a inscrit dans son Agenda : « Le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent. »

Inspirée des 27 principes de la Déclaration de Rio et de ceux de la *Loi sur le développement durable* du gouvernement du Québec, la Ville de Baie-Saint-Paul adhère à ces principes et a promulgué dix principes pour guider ses actions. Parmi les principes directeurs figure la protection du patrimoine culturel. Dans les cinq orientations de la Politique culturelle de Baie-Saint-Paul, on retrouve, à l'orientation 2, la protection et la valorisation du patrimoine culturel local. La politique culturelle vise à orienter le développement culturel.

1.1.2 Une politique culturelle à Baie-Saint-Paul

En se dotant d'une politique culturelle, Baie-Saint-Paul a voulu consolider sa position comme joyau culturel et patrimonial de première importance dans Charlevoix, qui se caractérise par la qualité exceptionnelle de son environnement. Il faut souligner le statut octroyé en 1989 par l'UNESCO de « Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix ». Baie-Saint-Paul fait partie de ce territoire et n'échappe pas à cette notoriété. Par ses paysages fabuleux, son histoire, son patrimoine bâti, la présence depuis plus d'un siècle de nombreux artistes, les initiatives locales et le respect des traditions, Baie-Saint-Paul se positionne désormais comme une ville d'art et de patrimoine.

L'élaboration de la politique culturelle est le résultat d'un long processus de réflexion et de maturation. À la suite de l'adoption de la politique culturelle québécoise en 1992, la Ville de Baie-Saint-Paul a entrepris, dès septembre 1998, des rencontres pour refléter la vision collective du développement culturel. Les intervenants et les organismes culturels ont alors déposé des mémoires qui ont constitué la base du projet. Cet exercice a mené à une prise de conscience de la nécessité de redéfinir les rôles de chaque partenaire, y compris celui de la municipalité, dans le développement global de la collectivité ainsi que la fonction de la culture dans cette évolution. Une première consultation publique en mars 1999 a permis aux citoyens de s'exprimer sur le contenu

de la première ébauche de la politique culturelle. Pour en arriver à un consensus, d'autres consultations ont permis d'établir le texte final qui fut adopté en mars 2000.

Pour son élaboration, la Ville a identifié sept grandes familles culturelles : les arts visuels, les arts de la scène, la culture scientifique, l'éducation, l'histoire et le patrimoine, la littérature et les métiers d'art. L'implication de toutes ces familles dans le développement de la vie culturelle est primordiale pour reconnaître l'identité culturelle de Baie-Saint-Paul, protéger et enrichir les éléments qui la distinguent. Afin d'atteindre ses buts, la Ville s'est fixé des lignes directrices qui se présentent selon cinq grands principes. Ils sont la pierre angulaire sur laquelle repose le développement culturel :

- la reconnaissance de l'identité culturelle de Baie-Saint-Paul;
- l'affirmation du droit à la culture;
- la reconnaissance et l'affirmation de Baie-Saint-Paul comme lieu de création et de diffusion de l'art au Québec;
- l'accroissement de l'apport des activités culturelles dans le développement économique de Baie-Saint-Paul;
- la valorisation de la créativité et de l'expression culturelle des citoyens.

Les orientations reposent sur les principes fondamentaux et reflètent les préoccupations prioritaires que la Ville envisage de développer par ses actions culturelles. Ce sont elles qui dirigent l'exercice triennal pour constituer les plans d'action.

- Favoriser l'accessibilité à la culture.
- Valoriser les richesses patrimoniales de Baie-Saint-Paul.
- Renforcer le partenariat.
- Maintenir, développer et diversifier les manifestations culturelles.
- Reconnaître le statut de nos artistes et artisans.

Pour préciser la portée des différentes orientations, cinq champs d'action sont observés : l'animation socioculturelle, la conservation, la création et la production, la diffusion et le rayonnement et enfin, la formation. Ces cinq champs s'articulent pour l'atteinte d'objectifs collectifs.

1.1.3 Objectifs du mandat et approche méthodologique

Le diagnostic sur la politique culturelle a pour objectif de faire un bilan global des actions entreprises et de dégager des constats et des recommandations qui serviront à renforcer l'identité culturelle de Baie-Saint-Paul.

De façon plus spécifique, l'analyse diagnostique a été abordée à partir de l'approche SWOT (de l'anglais : Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) qui prend en considération deux niveaux d'enjeux, soit :

- l'analyse de l'environnement interne : c'est-à-dire l'analyse des forces et faiblesses qui sont propres à la région;
- l'analyse de l'environnement externe : c'est-à-dire l'analyse des opportunités et menaces qui découlent davantage de la conjoncture provinciale, nationale ou internationale (en considérant les facteurs qui vont toucher notamment les aspects politique, économique, social ou autre).

L'analyse diagnostique a été effectuée à partir de deux sources d'information principales, soit :

- une revue de la littérature disponible, en portant une attention particulière aux bilans effectués par la Ville en 2006 et 2009 pour les plans d'action triennaux 2002-2005 et 2006-2009;
- une consultation menée auprès des intervenants et organismes de Baie-Saint-Paul œuvrant dans le domaine culturel, de manière à approfondir les points de vue quant à l'atteinte des objectifs et à la définition des constats et recommandations.

En ce qui concerne la revue de la littérature, les documents précédant l'élaboration de la politique, de même que l'édition couleur déposée à la population (et disponible sur le Web) : *Politique culturelle de la Ville de Baie-Saint-Paul* (dépôt légal en 2003) ont été consultés. Les deux plans d'action établis à ce jour, de même que les deux bilans de plan d'action effectués en 2006 et en 2009, ont alimenté cette analyse.

Toute la documentation sur Baie-Saint-Paul a été rassemblée, incluant des analyses sur la région de Charlevoix, car le territoire est indissociable. La Ville a notamment fourni un ensemble de documents de référence. À partir de ceux-ci, nous avons dressé une liste des autres documents pertinents à partir des bibliographies de certains rapports. Les sites Web des différents organismes de Baie-Saint-Paul ont été consultés, ce qui a permis de faire le pont avec certaines appellations ou des projets qui n'avaient plus cours, mais qui se retrouvaient sous forme d'archives.

Pour ce qui est de la consultation, une liste des organismes et intervenants à rencontrer a d'abord été constituée à la suite de la revue de la littérature. Les intervenants qui ont été ciblés pour les entretiens sont liés à des organismes (employés à la Ville, membres de corporation ou d'association, etc.), à des lieux culturels (centres de diffusion, galeries ou lieux d'expression) ou œuvrant activement et individuellement dans le domaine de la culture.

La représentativité des personnes rencontrées se présente ainsi :

- employés(es) à la Ville (5);
- représentants(es) du Comité d'action culturel (3);
- représentants d'organismes (18);
- artistes et ateliers d'artiste (6);
- galeristes (4).

Au total, 42 intervenants avaient été identifiés initialement et 36 d'entre eux ont pu être rejoints (voir liste à l'annexe 1).

Dans la mesure du possible, des rencontres ont été effectuées afin de permettre l'approfondissement des échanges sur les sujets abordés. Les rencontres ont été structurées à partir de questions ouvertes, en abordant trois grands thèmes en particulier soit :

- leur mission et leur action (ou implication) dans le milieu culturel;
- leur point de vue de l'évolution de la situation depuis l'an 2000, de manière à faire ressortir les points marquants de la politique culturelle et l'impact de cette mise en œuvre;
- leur vision de Baie-Saint-Paul, comment cette ville se distingue d'une autre et la signature que chacun souhaite projeter.

Les entrevues individuelles ont permis de valider et d'aider à déterminer les forces/faiblesses, opportunités/menaces et constats/recommandations. À cet effet, nous tenons à remercier les intervenants rencontrés pour leur précieuse collaboration.

1.2 Portrait du milieu culturel

1.2.1 Faits saillants de l'évolution et la structuration de l'activité culturelle

Avant même de procéder à l'analyse diagnostique de la politique culturelle et des plans d'action, il apparaît pertinent de présenter dès le départ une synthèse des événements qui ont marqué l'évolution et la structuration de l'activité culturelle à Baie-Saint-Paul au cours des dix dernières années. Cette mise en contexte ne cherche pas à dresser une liste exhaustive des événements, mais vise plutôt à faire un rappel des faits saillants qui pourront servir à la compréhension du bilan.

- En 2000, le conseil municipal appuyait deux résolutions, une pour entériner et définir le mandat et les membres du Comité de l'action culturelle de la ville (CAC) et l'autre pour l'adoption de la politique culturelle.

- En 2002, un plan d'action (2002-2005) est élaboré en collaboration avec le milieu culturel.
- Un service d'urbanisme et du patrimoine a été mis en place à la Ville en 2003. Il chapeautera le secteur culturel à partir de 2004.
- En 2004, la Ville reprend la gestion du Centre d'art de Baie-Saint-Paul et crée un centre culturel destiné prioritairement à la population. Ce lieu se dénomme dès lors « Carrefour culturel Paul-Médéric » (CCPM). Du même coup, une agente culturelle entre en poste et crée la permanence au CCPM.
- La Ville se positionne comme « ville d'art et de patrimoine » en 2005. Sa signature porte alors la mention de ce positionnement dans ses communications tant auprès de la population qu'auprès du tourisme.
- En 2005, la MRC de Charlevoix dévoile une politique culturelle pour l'ensemble des six municipalités de son territoire, qui tient compte de celle de la Ville de Baie-Saint-Paul.
- Le bilan du plan d'action de la Ville pour 2002-2005 est déposé autour d'une « rencontre culturelle » alors que Baie-Saint-Paul dépose sa candidature au programme de Capitales culturelles du Canada, titre qu'elle obtint en pour 2007.
- Les années 2007 et 2008 ont été le théâtre de sept grands chantiers intégrant des projets porteurs de legs et de réalisations tangibles ouvertes sur la communauté et sur le monde. Cette grande fête se poursuit d'ailleurs avec l'année 2009 puisque le projet *L'Éveil du Géant* s'inscrit comme la conclusion de la triennale de la culture et de cette reconnaissance de Capitale culturelle du Canada.
- En 2008, une mise à jour du mandat du CAC est déposée au conseil municipal et adopté en novembre de la même année. C'est à ce moment que le CAC a repris en charge la gestion du Carrefour culturel qui était auparavant confiée à un comité de gestion.
- En 2009, le Centre national d'exposition de Baie-Saint-Paul obtient son statut de musée. Il s'appellera dorénavant le Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul (MACBSP).
- Dès la fin de cette année-là, la consultation est engagée pour faire le bilan du dernier plan d'action (*Bilan du Plan d'action culturelle 2006-2009*) et amorcer un nouveau plan d'action 2010-2012.

1.2.2 Description générale de l'offre culturelle

Baie-Saint-Paul bénéficie d'une vie culturelle diversifiée et intense. L'environnement culturel se compose d'équipements et d'activités gérés par la Ville, d'institutions ou organismes autonomes et d'intervenants culturels qui assurent le rayonnement local, national et international.

Équipements à vocation culturelle sous la responsabilité de la Ville

- Carrefour culturel Paul-Médéric
- Bibliothèque René-Richard (Salle d'exposition Pierre-Perrault)
- Aréna Luc et Marie-Claude de Baie-Saint-Paul (espace pour le Symposium international d'art contemporain)
- Site du Boisé du Quai (Habitat 07)
- Scène Desjardins, installée à place de l'Église
- Place du Citoyen
- Salle du conseil et hall de l'hôtel de ville
- Parc du Gouffre

Équipements culturels autogérés

- Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul (MACBSP)
- Espace muséal des Petites Franciscaines de Marie
- La maison René-Richard dans le domaine Cimon (site classé)
- Centre communautaire Pro-Santé avec la salle pour les activités théâtrales
- Cabaret du Café des artistes
- Forum Jeunesse (salle de spectacle et minicafé à Habitat 07)
- Auditorium Laurent Veilleux (centre éducatif Saint-Aubin)

Organismes ou intervenants contribuant à la vie culturelle

- Association des gens d'affaires de Baie-Saint-Paul
- Centre d'archives régional de Charlevoix
- Chœur polyphonique de Charlevoix
- CLD de la MRC de Charlevoix
- Chorale Charlevoix 2008
- Corporation Lumière-Image de Charlevoix (CLIC)
- Coop de l'arbre

- Corporation des fêtes et événements de Charlevoix (COFEC)
- Corporation des métiers d'art en Charlevoix
- Chorale Écho des montagnes
- Fondation de l'hôpital de Baie-Saint-Paul
- Galeries d'art et ateliers d'artistes de Baie-Saint-Paul
- Groupe d'action des 50 ans et plus
- Journal l'Hebdo Charlevoisien
- Les auberges, bars et cafés de la ville (spectacles, lancements, vernissages, dégustation thématique, etc.)
- MRC de Charlevoix
- Petites Franciscaines de Marie
- Radio de Charlevoix (CIHO)
- Randonnées Nature-Charlevoix (RNC)
- Société d'histoire de Charlevoix
- Société de concerts de Charlevoix
- Société littéraire de Charlevoix (SOLIC)
- Table agrotouristique de Charlevoix
- Troupe de théâtre Le Cavreau
- Télévision communautaire de Charlevoix Ouest (TVCO)

Événements récurrents et activités culturelles

- Symposium international d'art contemporain (relevant du MACBSP)
- Rêves d'automne, Festival paysages en peinture (relevant de la COFEC)
- Animation Baie-Saint-Paul (spectacles et animation de rue)
- Circuit du patrimoine bâti
- Dimanches lyriques (Société de concerts de Charlevoix)
- Fête nationale et Fête du Canada
- Bal des bonhommes de neige (relevant de la Fondation du CSSSC)
- Marché de Noël (relevant de la COFEC)
- Récitals d'orgue (relevant de la Fabrique))
- Circuit des plaques et monuments
- Spectacles dans les bistros
- Installation permanente Aux Marges du Silence (relevant de la Fabrique)

1.3 Analyse diagnostique

1.3.1 Rappel des grandes orientations de la politique culturelle

Entre 2000 et 2009, le libellé est demeuré sensiblement le même. L'orientation 5 a subi une modification alors qu'au départ une distinction existait entre artistes « amateur et professionnel ». L'orientation s'adresse désormais à tous les artistes et artisans dans le but de créer des conditions favorables à la création.

Favoriser l'accessibilité à la culture

Établir des ponts entre les intervenants du domaine culturel et la population locale en proposant que soient développés des produits culturels et artistiques qui, tout en demeurant des attraits touristiques, s'inscriront dans une perspective permettant d'éveiller et de rejoindre les besoins et les attentes culturelles des citoyens.

Valoriser les richesses patrimoniales de Baie-Saint-Paul

Les richesses patrimoniales se divisent en deux groupes : matérielles (éléments tangibles, identifiables, mesurables, observables) et immatérielles (ensemble des expressions d'une mémoire fugitive). Un trésor acquis de longue date, mais encore peu connu et peu exploité, compte tenu de l'immense potentiel. Note : Le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont indissociables dans notre communauté et, par le fait même, leur protection doit aussi être envisagée comme un tout.

Renforcer le partenariat

Agir en partenariat est nécessaire lorsqu'une ville comme Baie-Saint-Paul veut accroître l'apport du secteur culturel dans son développement économique et aussi s'affirmer comme lieu de création et de diffusion de l'art au Québec. La municipalité et tous les intervenants devront innover et trouver de nouvelles sources de financement, afin de soutenir un développement culturel cohérent, durable dans ses manifestations et assurer la continuité en encourageant la relève.

Maintenir, développer et diversifier les manifestations culturelles

Mettre en place des mécanismes pour faire connaître les diverses manifestations du milieu culturel et faciliter la circulation de l'information relative aux activités, aux produits culturels et artistiques offerts. La visibilité des manifestations culturelles consiste aussi à diriger les gens vers les lieux propices d'échanges, de communication et d'apprentissage de certaines disciplines culturelles.

Reconnaître le statut de nos artistes et artisans

Cette orientation vise principalement à créer une philosophie et une structure d'accueil pour les créateurs de Baie-Saint-Paul et à reconnaître la qualité de leur travail. La Municipalité veut créer des conditions favorables pour intégrer les différentes formes

d'œuvres dans la vie culturelle et augmenter la visibilité de ses artistes sur son territoire, afin que tous les citoyens soient éveillés à toutes les formes de création et à tous les modes d'expression.

1.3.2 Analyse diagnostique par grande orientation

Le tableau 1.1 (a à e) présente les différents constats et enjeux qui découlent de l'analyse diagnostique pour chacune des grandes orientations. Dans chacun des cas, les tableaux synthèses ont été structurés en considérant les éléments suivants :

- rappel du fondement de l'orientation et des grands objectifs établis dans les plans d'action précédents, de manière à mettre en perspective l'atteinte des objectifs et l'évolution des priorités au cours des dix dernières années;
- analyse générale de l'état de la situation et de l'atteinte des objectifs, en termes de forces-opportunités et faiblesses-menaces.

En complément d'information, les bilans élaborés pour les plans d'action 2002-2005 et 2006-2009 sont présentés en annexe.

1.3.2.1 Orientation 1 : Favoriser l'accès à la culture

La culture est accessible à Baie-Saint-Paul et les actions mises en œuvre au cours des dix dernières années démontrent un dynamisme remarquable pour une ville de 7 300 habitants. De façon générale, plusieurs des actions mises de l'avant ont permis d'atteindre en grande partie les objectifs établis dans le cadre des plans d'action 2002-2005 et 2006-2009.

Les deux événements majeurs mis en œuvre au cours des dernières années, Capitale culturelle du Canada et L'Éveil du Géant, ont particulièrement contribué à la mise en valeur de la culture à Baie-Saint-Paul et ont fait la démonstration de la capacité du milieu à mener avec succès des projets d'envergure. Ces événements ont aussi fait la démonstration de la possibilité de développer des partenariats structurants autour d'objectifs mobilisateurs.

D'autres actions ont aussi contribué au développement de l'accès à la culture. Parmi les principales actions structurantes, il faut souligner le renforcement du leadership du Carrefour culturel, le dynamisme de la Bibliothèque René-Richard et la mise en place de divers outils de communication visant à améliorer les sources d'information.

Le dynamisme des acteurs culturels sur le territoire a également contribué largement au développement de l'accès à la culture, via la mise en valeur d'équipements et d'événements dont, entre autres, le Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul, le

Symposium international d'art contemporain. L'Espace muséal des Petites Franciscaines de Marie, Rêves d'automne, Festival paysages en peinture, etc. (voir le portrait de l'offre culturelle à la section 1.2.2).

Du point de vue financier, la diversification des sources de financement et l'accroissement constant de l'apport financier de la Ville au cours des dix dernières années ont favorisé ce développement, en permettant notamment le soutien aux organismes culturels dans le cadre de l'Entente de développement culturel et de la politique de dons et subventions.

Néanmoins, le développement de l'accès à la culture doit toujours faire face à des défis importants. Entre autres, le maintien de l'intérêt de la population et des partenaires financiers suite à la tenue des événements majeurs qui ont tout monopolisé va constituer un défi en soi. Au point de vue financier, la conjoncture économique difficile demeure un enjeu important à l'élargissement, voire même au maintien ou à la récurrence, des sources de financement disponibles pour la culture. La consolidation du rôle charnière du Carrefour culturel dans le développement culturel constitue également un enjeu.

Tableau 1.1a Analyse diagnostique - ORIENTATION 1

DESCRIPTION / OBJECTIFS	FORCES / OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES / MENACES
ORIENTATION 1 : FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE		
<p>Établir des ponts entre les intervenants du domaine culturel et la population locale en proposant que soient développés des produits culturels et artistiques qui, tout en demeurant des attraits touristiques, s'inscriront dans une perspective permettant d'éveiller et de rejoindre les besoins et les attentes culturels des citoyens.</p> <p>OBJECTIFS 2002-2005</p> <p>1.1 Améliorer la coordination des activités culturelles et la circulation de l'information.</p> <p>1.2 Favoriser la réalisation et la production d'activités culturelles.</p> <p>1.3 Mobiliser la population, les intervenants culturels et la Municipalité.</p> <p>1.4 Favoriser des échanges entre la population et les créateurs.</p> <p>1.5 Augmenter la participation des citoyens à la vie et aux activités culturelles.</p> <p>1.6 Informer la population et la clientèle touristique des activités culturelles locales.</p> <p>1.7 Éveiller, sensibiliser et former les citoyens aux différents secteurs culturels.</p> <p>OBJECTIFS 2006-2009</p> <p>1.1 Consolider le rôle du Carrefour culturel.</p> <p>1.2 Développer des stratégies de communication.</p> <p>1.3 Diversifier l'offre culturelle.</p> <p>1.4 Développer une offre culturelle jeunesse.</p> <p>1.5 Susciter l'intérêt de la population locale à l'activité culturelle.</p> <p>1.6 Trouver de nouvelles sources de financement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offre culturelle diversifiée, quatre saisons (Ville et organismes culturels). • Capitale culturelle du Canada et Éveil du Géant : événements majeurs qui ont contribué significativement à la mise en valeur de la culture / démonstration de la capacité du milieu à mener avec succès des projets d'envergure / budgets spéciaux consentis. • Impact positif de la tenue de Capitale culturelle/L'Éveil du Géant : impact économique lié à la programmation / leg (matériel et immatériel) / consolidation de l'identité culturelle de la ville. • Carrefour culturel : reprise de la gestion par la Ville en 2005 pour en faire une maison de la culture / renforcement du leadership du Carrefour / mise en place de mécanismes de gestion /réalisation de travaux de réfection du bâtiment. • Bibliothèque René-Richard : actif d'importance qui contribue depuis plus de dix ans au développement de l'activité culturelle/ lieu animé (découvertes) / modèle de gestion au niveau du bénévolat / lien avec le Centre d'archives régional de Charlevoix. • Implication importante de partenaires publics et privés dans l'organisation des événements majeurs : 15 organismes dans le cas de Capitale culturelle et 17 organismes dans le cas de L'Éveil du Géant. • Communication : mise en place d'outils qui ont permis d'améliorer et diversifier les sources d'information (ex. : information culturelle en ligne, information hebdomadaire d'Animation BSP, la page culturelle). • Financement : Augmentation constante de l'apport financier de la Ville au cours des dix dernières années / Élargissement des sources de financement et contribution importante des secteurs publics et privés dans le financement des événements majeurs. • Soutien aux organismes culturels dans le cadre de l'Entente de développement et de sa politique de dons et subventions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'offre culturelle quatre saisons qui reste à consolider. • Défi de maintenir l'intérêt suite à la tenue des événements majeurs qui ont tout monopolisé (intérêt de la population, des organismes culturels et des partenaires financiers). • Communication : nécessité de poursuivre les démarches dans un esprit de continuité / élargissement de la stratégie de communication en considérant le nouveau phénomène des réseaux sociaux (particulièrement pour la clientèle jeunesse). • Offre culturelle jeunesse : défi constant du développement de l'intérêt des jeunes à la vie culturelle locale (doit se faire via les institutions scolaires et d'autres organismes, dont le Forum jeunesse). • Réaménagement et réorganisation des espaces de diffusion culturelle; Bibliothèque et Carrefour culturel (mise aux normes). • Financement : conjoncture économique difficile qui constitue un enjeu important à l'élargissement, voire même au maintien ou à la récurrence, des sources de financement disponibles pour la culture / événements majeurs : mobilisation du financement au cours des dernières années / difficulté de financer les activités culturelles courantes.

1.3.2.2 Orientation 2 : Valorisation des richesses patrimoniales

Baie-Saint-Paul bénéficie d'une histoire riche et d'un patrimoine naturel de grand intérêt. À cet effet, sur la base des commentaires recueillis lors de la consultation, le patrimoine est clairement perçu par tous les intervenants rencontrés comme faisant partie intrinsèque de la « signature » de marque de Baie-Saint-Paul. Le patrimoine bâti, la présence de plus d'un siècle d'artistes en arts visuels, les circuits des plaques et monuments et du patrimoine bâti ainsi que les paysages constituent autant d'éléments de force.

Plusieurs des actions mises en œuvre ont permis des améliorations importantes au cours des dix dernières années en fonction des objectifs établis, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de projets de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, la mise en place de mécanismes visant à favoriser la participation des citoyens et organismes, la mise en place d'outils réglementaires ou, encore, la conservation et la transmission des savoirs et des savoir-faire.

Cependant, l'absence de promotion ou d'un lieu de diffusion qui permettrait de faire connaître l'histoire culturelle et patrimoniale de Baie-Saint-Paul constitue certes une contrainte à la valorisation plus complète de la richesse patrimoniale.

En ce qui concerne le patrimoine naturel, la préservation des paysages constitue un enjeu constant. Bien qu'un code de l'arbre et différents outils et règlements soient en vigueur, le manque de ressources affecte l'application de ceux-ci. De plus, le statut de Réserve mondiale de la Biosphère n'est pas assez valorisé ni transmis.

Tableau 1.1b Analyse diagnostique - ORIENTATION 2

DESCRIPTION / OBJECTIFS	FORCES / OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES / MENACES
ORIENTATION 2 : VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES DE BAIE-SAINT-PAUL		
<p>Les richesses patrimoniales se divisent en deux groupes : matérielles (éléments tangibles, identifiables, mesurables, observables) et immatérielles (ensemble des expressions d'une mémoire fugitive). Un trésor acquis de longue date, mais encore peu connu et peu exploité, compte tenu de l'immense potentiel.</p> <p>Note : Le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont indissociables dans notre communauté et, par le fait même, leur protection doit aussi être envisagée comme un tout.</p> <p>OBJECTIFS 2002-2005</p> <p>2.1 Préserver les acquis actuels du patrimoine bâti (tous les types : institutionnel, religieux, agricole, maritime, etc.).</p> <p>2.2 Préserver le patrimoine naturel.</p> <p>2.3 Favoriser les échanges entre l'expression culturelle traditionnelle et actuelle.</p> <p>2.4 Accroître et transmettre les connaissances sur l'histoire, le patrimoine, le folklore, le savoir-faire.</p> <p>OBJECTIFS 2006-2009</p> <p>2.1 Préserver et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel sous tous ses aspects.</p> <p>2.2 Susciter la participation des citoyens.</p> <p>2.3 Favoriser les échanges intergénérationnels.</p> <p>2.4 Assurer la conservation et la transmission des savoirs et des savoir-faire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Histoire riche et patrimoine naturel de grand intérêt. • Mise en œuvre de plusieurs projets visant à préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel : Code de l'arbre, conférences sur le patrimoine et le développement durable, PIIA – rue Saint-Joseph, règlement pour la protection des sites archéologiques, comité sur le paysage, etc. • Mise en place de soutien technique et financier pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine : Fond du Patrimoine, Programme de subvention pour les rues Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste et Ambroise-Fafard, subventions diverses pour des projets spécifiques (Les aînés porteurs du mémoire no.5), etc. • Mise en place de mécanismes visant à favoriser la participation des citoyens et organismes : consultation sur le PIIA, comité consultatif d'urbanisme, Comité de l'action culturelle, Groupe de recherche et d'intervention en patrimoine (GRIP), etc. • La présence du GRIP permet d'avoir un comité de veille à Baie-Saint-Paul. • Conservation et transmission des savoirs et des savoir-faire : <ul style="list-style-type: none"> - aide à la diffusion des caractéristiques et des valeurs associées au patrimoine par l'entremise de différents projets (ex. : Vitrine des arts, Le patrimoine en questions, Festival folklorique et TRAD, etc.). - soutien aux différentes initiatives du milieu (Ex. : Capitale culturelle, Expositions et activités (Carrefour culturel et Bibliothèque), Atelier d'estampes Les Moraines, Corporation des métiers d'art en Charlevoix (vitrine), etc.). • Valorisation du patrimoine via le Circuit du patrimoine bâti et le Circuit des plaques et monuments et les recherches archéologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Patrimoine naturel : la préservation des paysages constitue en enjeu constant. Un code de l'arbre est déjà diffusé et mis en place. Toutefois, le manque de ressources affecte l'application des mesures. • Patrimoine naturel : le statut de Réserve mondiale de la Biosphère n'est pas assez valorisé ni transmis. Le site Internet de référence a cependant été fortifié. • Absence de lieu de diffusion qui permettrait de faire connaître l'histoire culturelle et patrimoniale de Baie-Saint-Paul.

1.3.2.3 Orientation 3 : Renforcement du partenariat culturel

Les efforts mis en œuvre au cours des dernières années ont débouché sur une multiplication significative des partenariats. La tenue d'événements majeurs comme Capitale culturelle du Canada et L'Éveil du Géant a démontré la capacité de rejoindre les partenaires et de diversifier les sources de financement autour de projets structurants.

Néanmoins, l'implication du secteur privé et des divers organismes dans l'organisation et le financement d'événements ou d'activités culturelles demeure un défi constant. La conjoncture économique actuelle affecte tout particulièrement la participation des entreprises privées. L'objectif établi dans le plan d'action 2006-2009 visant à définir des incitatifs pour une participation financière des entreprises privées n'a pas été réalisé jusqu'à présent. Les objectifs établis concernant la reconnaissance du Carrefour culturel comme équipement supralocal et l'établissement d'ententes intermunicipales n'ont pas été réalisés.

Tableau 1.1c Analyse diagnostique - ORIENTATION 3

DESCRIPTION / OBJECTIFS	FORCES / OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES / MENACES
ORIENTATION 3 : RENFORCER LE PARTENARIAT CULTUREL		
<p>Agir en partenariat est nécessaire lorsqu'une ville comme Baie-Saint-Paul veut accroître l'apport du secteur culturel dans son développement économique et aussi s'affirmer comme lieu de création et de diffusion de l'art au Québec. La municipalité et tous les intervenants devront innover et trouver de nouvelles sources de financement afin de soutenir un développement culturel cohérent, durable dans ses manifestations et assurer la continuité en encourageant la relève.</p> <p>OBJECTIFS 2002-2005</p> <p>3.1 Favoriser les démarches visant la planification des activités des intervenants culturels.</p> <p>3.2 Maximiser l'utilisation des équipements.</p> <p>3.3 Développer des mécanismes financiers.</p> <p>3.4 Augmenter la participation des intervenants culturels à des projets collectifs.</p> <p>3.5 Impliquer le MCC et d'autres partenaires dans le développement du secteur culturel.</p> <p>3.6 Établir des liens avec les autres municipalités de la région.</p> <p>3.7 Développer l'intérêt des intervenants municipaux.</p> <p>3.8 Augmenter l'intégration des citoyens dans la réalisation des activités.</p> <p>OBJECTIFS 2006-2009</p> <p>3.1 Intégrer l'action culturelle dans l'ensemble des manifestations publiques.</p> <p>3.2 Multiplier les partenariats.</p> <p>3.3 Établir des collaborations avec les autres municipalités et avec la MRC.</p> <p>3.4 Développer l'intérêt des intervenants municipaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Implication importante de partenaires publics et privés dans l'organisation des événements majeurs : 15 organismes dans le cas de Capitale culturelle et 17 organismes dans le cas de L'Éveil du Géant. • Développement de l'intérêt des intervenants municipaux : envoi systématique de la documentation afin de les tenir informés / susciter leur participation à divers événements (vernissages, conférences de presse, etc.). • Soutien aux organismes culturels dans le cadre de l'Entente de développement et de sa politique de dons et subventions. • Échange internationaux : jumelage de Baie-Saint-Paul avec les municipalités de Nelson (Colombie-Britannique) et de Jonzac (France). • Présence de nombreuses galeries d'art. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de partenariats avec le secteur privé : conjoncture économique qui rend précaire la participation des entreprises privées. L'objectif établi dans le plan d'action 2006-2009 visant à définir des incitatifs pour une participation financière des entreprises privées n'a pas été réalisé jusqu'à présent. • Les objectifs établis dans le plan d'action 2006-2009 concernant la reconnaissance du Carrefour culturel comme équipement supralocal et l'établissement d'ententes intermunicipales n'ont pas été réalisés : Impact sur le financement des équipements culturels ayant un rayonnement plus régional. • En tenant compte de la conjoncture économique actuelle et de la rareté des ressources financières, l'intérêt des intervenants municipaux pour le domaine culturel doit constituer une priorité constante. • Financement : faible implication du secteur privé dans le financement des activités courantes. • Difficulté de maintenir l'implication des organismes et problème au niveau de la relève des bénévoles au sein des organismes culturels. • Concertation difficile des gestionnaires de galeries d'art.

1.3.2.4 Orientation 4 : Maintien, développement et diversification des manifestations culturelles

Les actions entreprises au cours des dix dernières années ont permis une diversification importante de l'offre culturelle (ex. : Animation Baie-Saint-Paul, programmation de cours culturels, programmation d'expositions d'artistes et d'artisans locaux (CCPM, MACBSP, Salle Pierre-Perrault), circuits patrimoniaux, etc. De plus, la tenue d'événements majeurs comme Capitale culturelle du Canada et L'Éveil du Géant a contribué significativement à la mise en valeur de la culture, et a fait la démonstration de la capacité du milieu à mener avec succès des projets d'envergure. Plusieurs efforts ont aussi été faits dans le but de consolider les événements existants, que ce soit par un soutien financier ou par un apport en équipements et services.

Néanmoins, à l'instar de l'orientation 1, la conjoncture économique difficile constitue un enjeu important à l'élargissement, voire même au maintien ou à la récurrence, des sources de financement disponibles pour la culture. Pourtant, les besoins sont grandissants et engendrent une pression additionnelle sur le support à donner aux organisations culturelles, dont l'ajout de ressources humaines.

Tableau 1.1d Analyse diagnostique - ORIENTATION 4

DESCRIPTION / OBJECTIFS	FORCES / OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES / MENACES
ORIENTATION 4 : MAINTENIR, DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES MANIFESTATIONS CULTURELLES		
<p>Mettre en place des mécanismes pour faire connaître les diverses manifestations du milieu culturel et faciliter la circulation de l'information relative aux activités ainsi qu'aux produits culturels et artistiques offerts. La visibilité des manifestations culturelles consiste aussi à diriger les gens vers les lieux propices d'échanges, de communication et d'apprentissage de certaines disciplines culturelles.</p> <p>OBJECTIFS 2002-2005</p> <p>4.1 Obtenir de meilleures connaissances sur les équipements et manifestations culturelles.</p> <p>4.2 Assurer l'animation dans le centre-ville.</p> <p>4.3 Favoriser le développement d'activités populaires.</p> <p>4.4 Augmenter le nombre d'activités s'adressant aux jeunes et aux adultes.</p> <p>4.5 Faire de Baie-Saint-Paul un lieu de formation et de création.</p> <p>4.6 Consolider l'image de la ville comme lieu de création et de diffusion de l'art au Québec.</p> <p>OBJECTIFS 2006-2009</p> <p>4.1 Faire de Baie-Saint-Paul un lieu de formation et de création.</p> <p>4.2 Évaluer les retombées socio-économiques de l'activité culturelle et mieux connaître les publics cibles (citoyens, touristes, acheteurs et autres).</p> <p>4.3 Contribuer à consolider les événements existants.</p> <p>4.4 Favoriser le développement d'activités populaires.</p> <p>4.5 Améliorer l'efficacité des outils de communication et assurer leur développement.</p> <p>4.6 Supporter le dynamisme des organisations culturelles.</p> <p>4.7 Renforcer l'image de la ville comme lieu de création et de diffusion de l'art au Québec.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une offre culturelle diversifiée (ex. : Animation Baie-Saint-Paul, programmation culturelle, programmation d'expositions d'artistes et d'artisans locaux (CCPM, MACBSP, Salle Pierre-Perrault), circuits patrimoniaux, etc. • Capitale culturelle du Canada et Éveil du Géant : événements majeurs qui ont contribué significativement à la mise en valeur de la culture / démonstration de la capacité du milieu à mener avec succès des projets d'envergure. • Consolidation d'événements existants (soutien financier ou en équipements et services) : établissement de partenariats visant à soutenir différents événements (ex. : Les connivences d'ici (Symposium), Rêves d'automne, Animation Baie-Saint-Paul, etc.). • Communication : mise en place d'outils qui ont permis d'améliorer et diversifier les sources d'information (ex. : information culturelle en ligne, information hebdomadaire d'Animation BSP). • Renforcement de l'image de la ville comme lieu de création et de diffusion de l'art au Québec : notoriété et image de marque de Baie-Saint-Paul bien établie. Des événements comme Capitale culturelle et l'Éveil du géant ont permis tout particulièrement de raffermir le positionnement de Baie-Saint-Paul. 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement : conjoncture économique difficile qui constitue un enjeu important à l'élargissement, voire même au maintien ou à la récurrence, des sources de financement disponibles pour la culture (corollaire avec l'orientation 1). • Support aux organisations culturelles : besoins grandissants qui amènent une pression additionnelle sur les possibilités d'aide.

1.3.2.5 Orientation 5 : Reconnaissance du statut des artistes et des artisans

Différentes mesures visant à faciliter l'action des artistes et artisans ont été mises en œuvre au cours des dernières années : amélioration des conditions d'échange et de regroupement, élaboration d'un répertoire des artistes et artisans, assistance aux artistes et artisans dans leurs démarches.

Toutefois, malgré les progrès accomplis au cours des dix dernières années, le développement de la valorisation du rôle des artistes et des artisans et, surtout, leur implication dans la réflexion municipale demeure une préoccupation.

Tableau 1.1e Analyse diagnostique - ORIENTATION 5

DESCRIPTION / OBJECTIFS	FORCES / OPPORTUNITÉS	FAIBLESSES / MENACES
ORIENTATION 5 : RECONNAÎTRE LE STATUT DES ARTISTES ET ARTISANS PROFESSIONNELS		
<p>Cette orientation vise principalement à créer une philosophie et une structure d'accueil pour les créateurs professionnels et amateurs de Baie-Saint-Paul et à reconnaître la qualité de leur travail. La Ville veut créer des conditions favorables pour intégrer les différentes formes d'œuvres dans la vie culturelle et augmenter la visibilité de ses artistes sur son territoire, afin que tous les citoyens soient éveillés à toutes les formes de création et à tous les modes d'expression.</p> <p>OBJECTIFS 2002-2005</p> <p>5.1 Développer une structure d'accueil pour les artistes et artisans.</p> <p>5.2 Susciter et soutenir les initiatives qui accentuent le rôle économique de l'industrie artistique.</p> <p>5.3 Augmenter la visibilité des artistes et artisans.</p> <p>5.4 Intégrer la dimension artistique aux divers événements (conférences de presse, visites de groupe, inaugurations...).</p> <p>OBJECTIFS 2006-2009</p> <p>5.1 Faciliter l'action des artistes et des artisans.</p> <p>5.2 Mettre en valeur la production des artistes et artisans régionaux.</p> <p>5.3 Associer les artistes à la réflexion municipale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de différentes mesures visant à faciliter l'action des artistes et artisans : amélioration des conditions d'échange et de regroupement, élaboration d'un répertoire des artistes et artisans, assistance aux artistes et artisans dans leurs démarches. • Mise en valeur de la production des artistes et artisans régionaux : impact positif de Créations Art d'ici Charlevoix et de Vitrine des arts. • Implication des créateurs en métier d'art dans plusieurs projets (ex. : ateliers au Symposium, formation au CCPM, œuvre éphémère au Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul, etc.). • Volonté d'impliquer les artistes locaux dans la réalisation d'œuvres spécifiques (ex. : œuvre commémorative de Capitale culturelle). 	<ul style="list-style-type: none"> • Conjoncture économique qui affecte la situation financière d'artistes et d'artisans. • Conjoncture économique difficile qui a une incidence sur le comportement des consommateurs et leurs habitudes d'achat de produits culturels. • Menace liée à l'invasion des produits de l'extérieur (dont notamment les produits asiatiques). La signature charlevoisienne coûte plus chère, mais est de qualité supérieure. La promotion des produits locaux ou authentiques doit demeurer une priorité. • Faible implication des artistes locaux, malgré la volonté de les associer à la réflexion municipale.

1.3.3 Analyse des investissements depuis 2000

L'analyse ici présentée a pour objectifs :

- de faire ressortir l'évolution des dépenses effectuées dans le secteur culturel entre 2000 et 2009;
- de faire ressortir l'importance des dépenses culturelles assumées par la Ville, en tenant compte des revenus autonomes et des contributions financières des secteurs publics et privés;
- de faire un bilan des dépenses effectuées dans le cadre de la politique culturelle et de l'Entente en développement culturel.

Pour ce faire, le tableau 1.2 présente une synthèse des dépenses totales, des sources de financement et des dépenses nettes assumées par la Ville. Les figures 1.1 à 1.5 permettent pour leur part de mieux comprendre l'évolution et la répartition des dépenses culturelles au cours des dix dernières années. Finalement, le tableau 1.3 présente une ventilation des dépenses effectuées dans le cadre de la politique culturelle, tandis que le tableau 1.4 dresse une compilation des dépenses financées à partir de l'Entente de développement culturel.

1.3.3.1 Bilan des dépenses totales et des dépenses nettes

- Pour l'ensemble de la période 2000-2009, les dépenses engagées dans le secteur culturel à Baie-Saint-Paul ont totalisé près de 5,7 M \$, en incluant les investissements de près de 1,5 M \$ engagés entre 2007 et 2009 dans le cadre des projets « Capitale culturelle du Canada » et « L'Éveil du Géant » (tableau 1.2 - page 23).
- Cependant, en tenant compte des revenus autonomes et des subventions publiques et privées, les dépenses nettes assumées par la Ville ont été de l'ordre de 2,9 M \$ pour l'ensemble de la période 2000-2009, soit environ la moitié (52 %) des dépenses totales. En effet, les revenus autonomes et le financement des secteurs publics et privés ont totalisé près de 2,7 M \$, dont 1,4 M \$ pour l'ensemble des secteurs d'activité et 1,3 M \$ pour les événements spéciaux (tableau 1.2 - page 23).
- Pour l'ensemble des secteurs, en excluant les événements spéciaux, près de 34 % des dépenses ont été financées à partir de revenus autonomes et de subventions publiques et privées. Dans le cas des événements spéciaux, les projets « Capitale culturelle du Canada » et « Éveil du géant » ont été financés par les secteurs publics et privés dans des proportions supérieures à 87 % (tableau 1.2 - page 23).

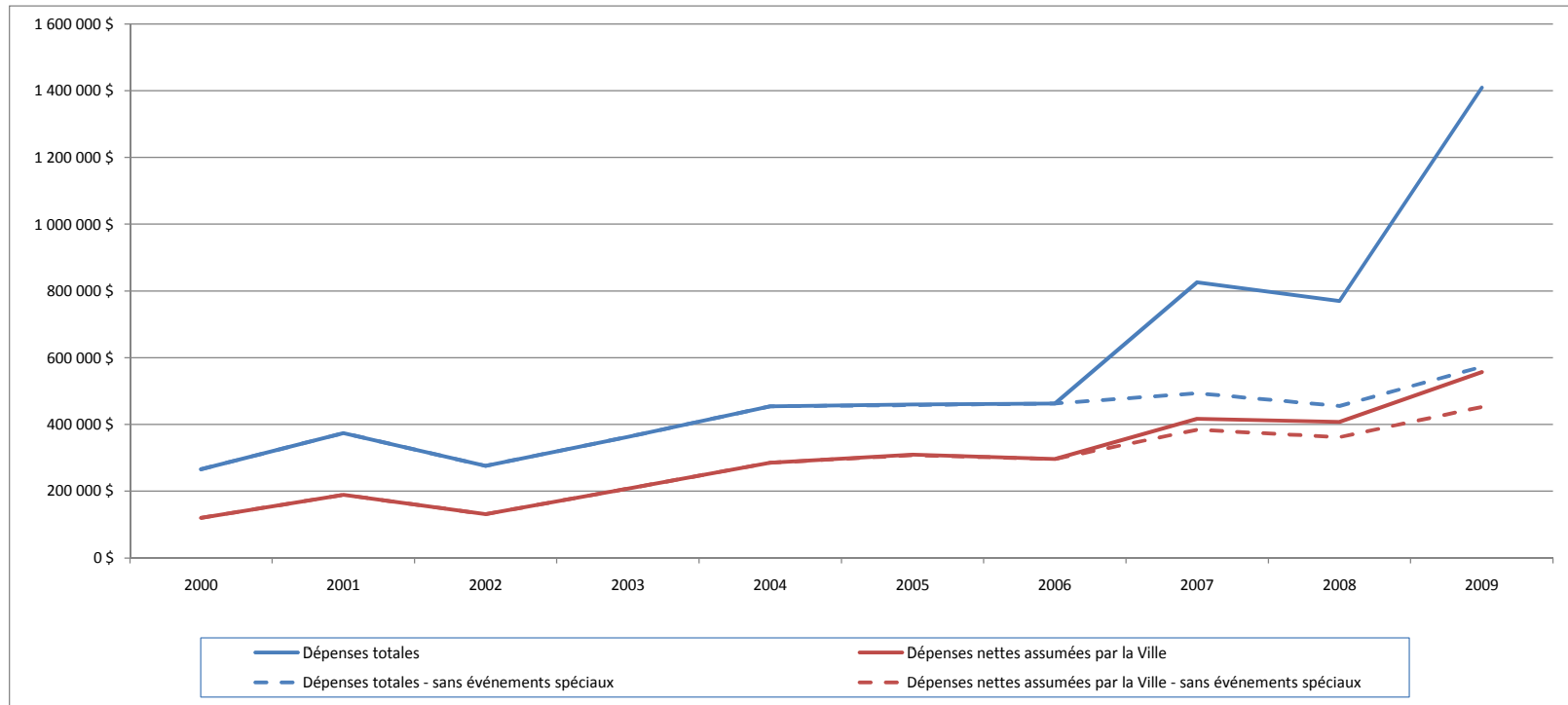
- Dans le cas de la Bibliothèque, les dépenses totales sont passées de 136 652 en 2000 à 211 838 \$ en 2009. Durant cette même période, les revenus autonomes et les subventions publiques et privées sont passés de 106 305 \$ à 34 438 \$, de sorte que les dépenses nettes assumées par la Ville sont passées de 30 347 \$ en 2000 à 177 400 \$ en 2009 (tableau 1.2 – page 23).
- De façon générale, les dépenses culturelles engagées à Baie-Saint-Paul, sans tenir compte des événements spéciaux, ont progressé de façon constante au cours de la dernière décennie. En effet, les dépenses globales engagées entre 2000 et 2009 concernant la politique culturelle, le Carrefour culturel, la Bibliothèque, le patrimoine² et Animation Baie-Saint-Paul sont passées de 266 189 \$ à 572 846 \$, ce qui correspond à une croissance moyenne de l'ordre de 12 % par année. (figure 1.1 - page 24)
- En termes de dépenses nettes, les dépenses assumées par la Ville pour ces secteurs sont passées de 120 039 \$ en 2000 à 452 031 \$ en 2009 (figures 1.2 et 1.3 - page 25).
- Pour l'ensemble de la période 2000-2009, les dépenses imputables à la bibliothèque ont représenté près de 30 % des dépenses totales, comparativement à 26 % pour les événements spéciaux, 16 % pour la politique culturelle et 13 % pour le patrimoine, 12 % pour le carrefour culturel et 3 % pour l'animation (figure 1.4). En considérant uniquement les dépenses culturelles nettes assumées par la Ville, les dépenses relatives à la bibliothèque ont représenté 30 % des dépenses, comparativement à 6% pour les événements spéciaux, 24 % pour la politique culturelle, 17 % pour le patrimoine, 19% pour le carrefour culturel et 4% pour l'animation. (figure 1.5 – page 26). Ainsi, quoiqu'ils représentent 26% des dépenses, les événements spéciaux ont été financés par des revenus autonomes ou des subventions en bonne parties puisqu'ils représentent 6% des dépenses nettes.

² Dans le cas du volet « patrimoine », les dépenses comptabilisées incluent la quote-part de la municipalité relativement aux services de l'agente de développement culturel de la MRC pour la ville, de même que les contributions accordées aux propriétaires privés dans le cadre de travaux de rénovation de bâtiments patrimoniaux.

Tableau 1.2 Bilan des dépenses par secteur, Baie-Saint-Paul, 2000 à 2009

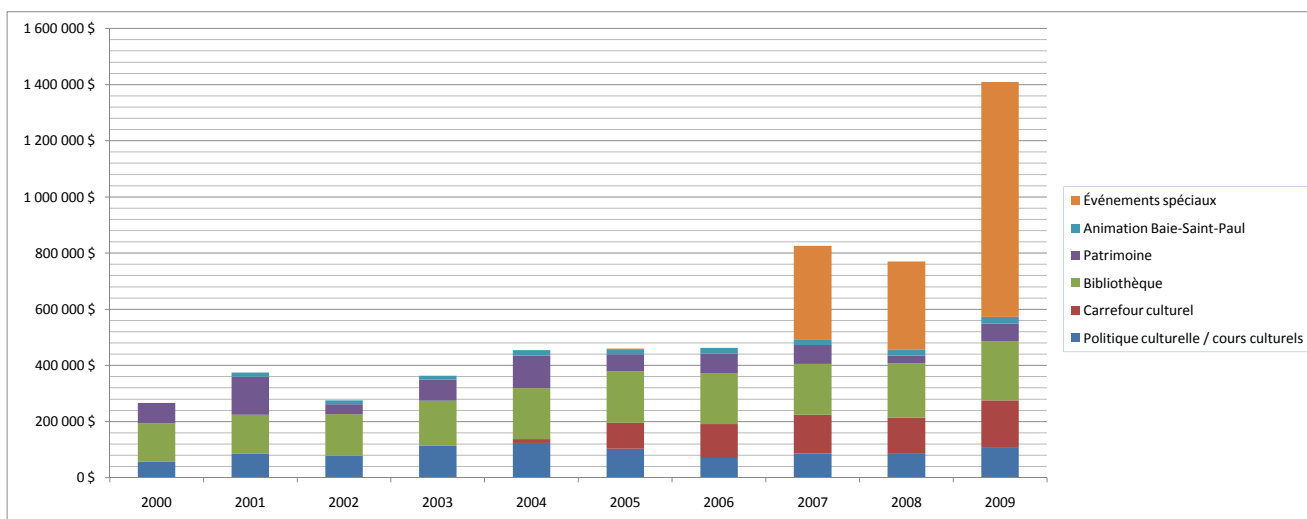
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	TOTAL	Répartition (%)	Ratio de couverture des dépenses (%)
DÉPENSES TOTALES													
Politique culturelle	56 715 \$	84 897 \$	78 508 \$	113 296 \$	123 458 \$	103 257 \$	70 445 \$	86 354 \$	85 668 \$	109 148 \$	911 747 \$		16,1%
Carrefour culturel	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	13 768 \$	92 067 \$	121 064 \$	137 286 \$	128 713 \$	165 769 \$	658 667 \$		11,6%
Bibliothèque	136 652 \$	139 819 \$	147 427 \$	161 448 \$	180 976 \$	183 920 \$	180 215 \$	181 656 \$	193 622 \$	211 838 \$	1 717 573 \$		30,3%
Patrimoine	72 822 \$	134 701 \$	36 080 \$	74 891 \$	116 733 \$	60 648 \$	69 997 \$	67 581 \$	27 054 \$	62 483 \$	722 990 \$		12,8%
Animation Baie-Saint-Paul	0 \$	15 100 \$	13 700 \$	13 600 \$	19 600 \$	18 100 \$	21 207 \$	20 502 \$	20 050 \$	23 608 \$	165 467 \$		2,9%
	266 189 \$	374 517 \$	275 715 \$	363 235 \$	454 535 \$	457 992 \$	462 928 \$	493 380 \$	455 108 \$	572 846 \$	4 176 445 \$		73,8%
Variation annuelle moyenne, 2000-2009		40,7%	-26,4%	31,7%	25,1%	0,8%	1,1%	6,6%	-7,8%	25,9%			12,8%
Événements spéciaux													
Capitale culturelle	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 950 \$	0 \$	332 766 \$	314 762 \$	52 647 \$	702 125 \$		12,4%
Éveil du Géant	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	783 939 \$	783 939 \$		13,8%
	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 950 \$	0 \$	332 766 \$	314 762 \$	836 586 \$	1 486 064 \$		26,2%
	266 189 \$	374 517 \$	275 715 \$	363 235 \$	454 535 \$	459 942 \$	462 928 \$	826 146 \$	769 870 \$	1 409 432 \$	5 662 509 \$		100,0%
REVENUS AUTONOMES ET SUBVENTIONS (PRIVÉES ET PUBLIQUES)													
Politique culturelle	7 500 \$	11 000 \$	25 000 \$	10 000 \$	10 941 \$	17 927 \$	25 791 \$	28 316 \$	29 833 \$	36 389 \$	202 697 \$	7,4%	22,2%
Carrefour culturel	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	10 595 \$	28 510 \$	22 718 \$	15 827 \$	21 978 \$	99 628 \$	3,6%	15,1%
Bibliothèque	106 305 \$	106 898 \$	106 814 \$	114 395 \$	103 034 \$	112 579 \$	104 049 \$	32 067 \$	34 471 \$	34 438 \$	855 050 \$	31,2%	49,8%
Patrimoine	32 345 \$	57 108 \$	8 430 \$	27 549 \$	48 904 \$	4 003 \$	4 405 \$	22 383 \$	8 848 \$	24 760 \$	238 735 \$	8,7%	33,0%
Animation Baie-Saint-Paul	0 \$	10 100 \$	3 700 \$	3 600 \$	6 600 \$	5 100 \$	3 600 \$	3 600 \$	3 750 \$	3 250 \$	43 300 \$	1,6%	26,2%
	146 150 \$	185 106 \$	143 944 \$	155 544 \$	169 479 \$	150 204 \$	166 355 \$	109 084 \$	92 729 \$	120 815 \$	1 439 410 \$	52,5%	34,5%
Variation annuelle moyenne, 2000-2009		26,7%	-22,2%	8,1%	9,0%	-11,4%	10,8%	-34,4%	-15,0%	30,3%			-1,9%
Événements spéciaux													
Capitale culturelle	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	299 933 \$	269 375 \$	43 145 \$	612 453 \$	22,3%	87,2%
Éveil du Géant	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	688 882 \$	688 882 \$	25,1%	87,9%
	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	299 933 \$	269 375 \$	732 027 \$	1 301 335 \$	47,5%	87,6%
	146 150 \$	185 106 \$	143 944 \$	155 544 \$	169 479 \$	150 204 \$	166 355 \$	409 017 \$	362 104 \$	852 842 \$	2 740 745 \$	100,0%	48,4%
DÉPENSES NETTES ASSUMÉES PAR LA VILLE													
Politique culturelle	49 215 \$	73 897 \$	53 508 \$	103 296 \$	112 517 \$	85 330 \$	44 654 \$	58 038 \$	55 835 \$	72 759 \$	709 050 \$	24,3%	77,8%
Carrefour culturel	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	13 768 \$	81 472 \$	92 554 \$	114 568 \$	112 886 \$	143 791 \$	559 039 \$	19,1%	84,9%
Bibliothèque	30 347 \$	32 921 \$	40 613 \$	47 053 \$	77 942 \$	71 341 \$	76 166 \$	149 589 \$	159 151 \$	177 400 \$	862 523 \$	29,5%	50,2%
Patrimoine	40 477 \$	77 593 \$	27 650 \$	47 342 \$	67 829 \$	56 645 \$	65 592 \$	45 198 \$	18 206 \$	37 723 \$	484 255 \$	16,6%	67,0%
Animation Baie-Saint-Paul	0 \$	5 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	13 000 \$	13 000 \$	17 607 \$	16 902 \$	16 300 \$	20 358 \$	122 167 \$	4,2%	73,8%
	120 039 \$	189 411 \$	131 771 \$	207 691 \$	285 056 \$	307 788 \$	296 573 \$	384 296 \$	362 379 \$	452 031 \$	2 737 034 \$	93,7%	65,5%
Variation annuelle moyenne, 2000-2009		57,8%	-30,4%	57,6%	37,3%	8,0%	-3,6%	29,6%	-5,7%	24,7%			30,7%
Événements spéciaux													
Capitale culturelle	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 950 \$	0 \$	32 833 \$	45 387 \$	9 502 \$	89 672 \$	3,1%	12,8%
Éveil du Géant	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	95 057 \$	95 057 \$	3,3%	12,1%
	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 950 \$	0 \$	32 833 \$	45 387 \$	104 559 \$	184 729 \$	6,3%	12,4%
	120 039 \$	189 411 \$	131 771 \$	207 691 \$	285 056 \$	309 738 \$	296 573 \$	417 129 \$	407 766 \$	556 590 \$	2 921 763 \$	100,0%	51,6%

Figure 1.1
Évolution des dépenses culturelles totales et des dépenses culturelles nettes assumées par la Ville, Baie-Saint-Paul, 2000 à 2009



	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Variation annuelle moyenne 2000-2009
Dépenses totales	266 189 \$	374 517 \$	275 715 \$	363 235 \$	454 535 \$	459 942 \$	462 928 \$	826 146 \$	769 870 \$	1 409 432 \$	
Variation annuelle moyenne		40,7%	-26,4%	31,7%	25,1%	1,2%	0,6%	78,5%	-6,8%	83,1%	47,7%
Dépenses totales - sans événements spéciaux	266 189 \$	374 517 \$	275 715 \$	363 235 \$	454 535 \$	457 992 \$	462 928 \$	493 380 \$	455 108 \$	572 846 \$	4 176 445 \$
Variation annuelle moyenne		40,7%	-26,4%	31,7%	25,1%	0,8%	1,1%	6,6%	-7,8%	25,9%	12,8%
Dépenses nettes assumées par la Ville	120 039 \$	189 411 \$	131 771 \$	207 691 \$	285 056 \$	309 738 \$	296 573 \$	417 129 \$	407 766 \$	556 590 \$	2 921 763 \$
Variation annuelle moyenne		57,8%	-30,4%	57,6%	37,3%	8,7%	-4,3%	40,6%	-2,2%	36,5%	40,4%
Dépenses nettes assumées par la Ville - sans événements spéciaux	120 039 \$	189 411 \$	131 771 \$	207 691 \$	285 056 \$	307 788 \$	296 573 \$	384 296 \$	362 379 \$	452 031 \$	2 737 034 \$
Variation annuelle moyenne		57,8%	-30,4%	57,6%	37,3%	8,0%	-3,6%	29,6%	-5,7%	24,7%	30,7%

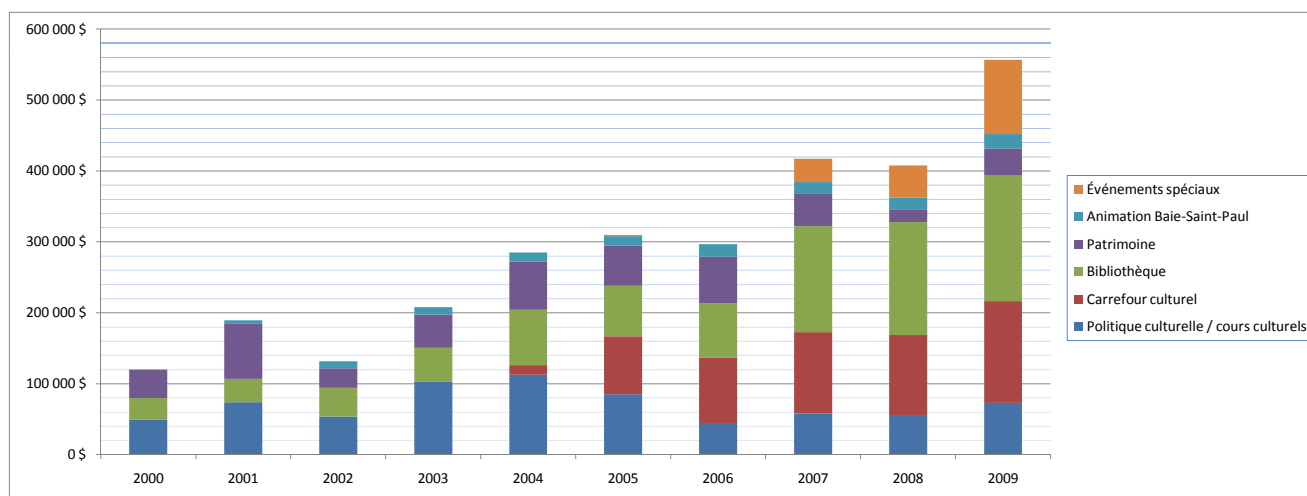
Figure 1.2 Évolution des dépenses culturelles totales par secteur, Baie-Saint-Paul, 2000 à 2009



Source: Ville de Baie-Saint-Paul

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Global
Événements spéciaux	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 950 \$	0 \$	332 766 \$	314 762 \$	836 586 \$	1 486 064 \$
Animation Baie-Saint-Paul	0 \$	15 100 \$	13 700 \$	13 600 \$	19 600 \$	18 100 \$	21 207 \$	20 502 \$	20 050 \$	23 608 \$	165 467 \$
Patrimoine	72 822 \$	134 701 \$	36 080 \$	74 891 \$	116 733 \$	60 648 \$	69 997 \$	67 581 \$	27 054 \$	62 483 \$	722 990 \$
Bibliothèque	136 652 \$	139 819 \$	147 427 \$	161 448 \$	180 976 \$	183 920 \$	180 215 \$	181 656 \$	193 622 \$	211 838 \$	1 717 573 \$
Carrefour culturel	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	13 768 \$	92 067 \$	121 064 \$	137 286 \$	128 713 \$	165 769 \$	658 667 \$
Politique culturelle / cours culturels	56 715 \$	84 897 \$	78 508 \$	113 296 \$	123 458 \$	103 257 \$	70 445 \$	86 354 \$	85 668 \$	109 148 \$	911 747 \$
	266 189 \$	374 517 \$	275 715 \$	363 235 \$	454 535 \$	459 942 \$	462 928 \$	826 146 \$	769 870 \$	1 409 432 \$	5 662 509 \$

Figure 1.3 Évolution des dépenses culturelles nettes par secteur assumées par la Ville de Baie-Saint-Paul, 2000 à 2009



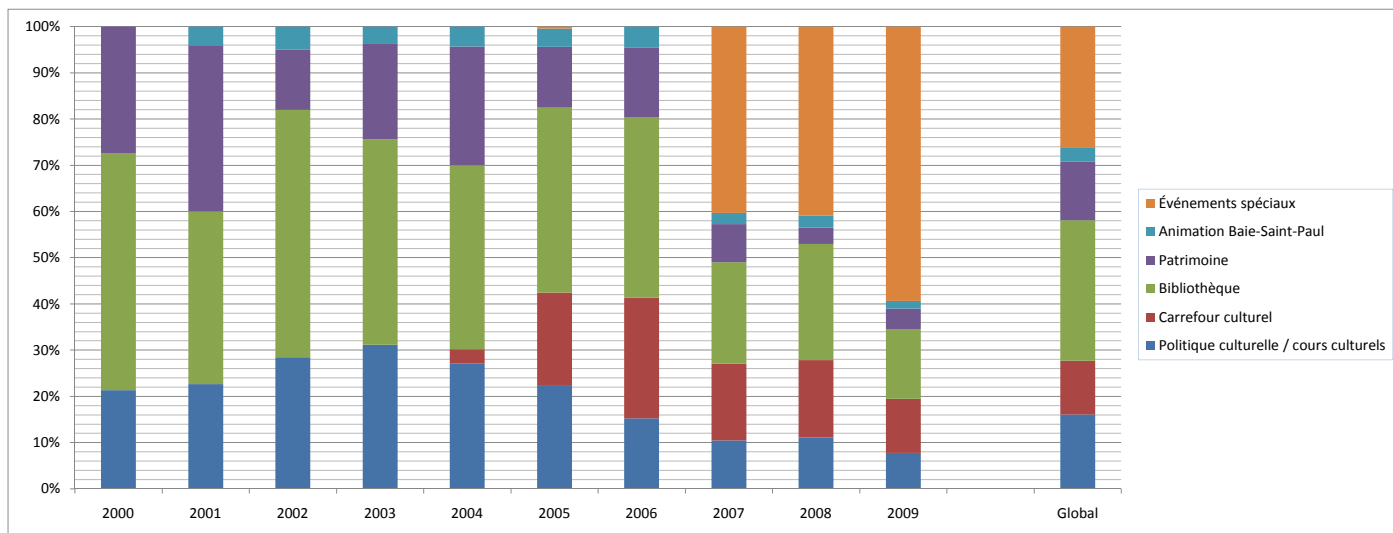
Source: Ville de Baie-Saint-Paul

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Global
Événements spéciaux	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 950 \$	0 \$	32 833 \$	45 387 \$	104 559 \$	184 729 \$
Animation Baie-Saint-Paul	0 \$	5 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	13 000 \$	13 000 \$	17 607 \$	16 902 \$	16 300 \$	20 358 \$	122 167 \$
Patrimoine	40 477 \$	77 593 \$	27 650 \$	47 342 \$	67 829 \$	56 645 \$	65 592 \$	45 198 \$	18 206 \$	37 723 \$	484 255 \$
Bibliothèque	30 347 \$	32 921 \$	40 613 \$	47 053 \$	77 942 \$	71 341 \$	76 166 \$	149 589 \$	159 151 \$	177 400 \$	862 523 \$
Carrefour culturel	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	13 768 \$	81 472 \$	92 554 \$	114 568 \$	112 886 \$	143 791 \$	559 039 \$
Politique culturelle / cours culturels	49 215 \$	73 897 \$	53 508 \$	103 296 \$	112 517 \$	85 330 \$	44 654 \$	58 038 \$	55 835 \$	72 759 \$	709 050 \$
	120 039 \$	189 411 \$	131 771 \$	207 691 \$	285 056 \$	309 738 \$	296 573 \$	417 129 \$	407 766 \$	556 590 \$	2 921 763 \$

Note:

Dans le cas du volet « patrimoine », les dépenses comptabilisées incluent la quote-part de la municipalité relativement aux services de l'agente de développement culturel de la MRC pour la ville, de même que les contributions accordées aux propriétaires privés dans le cadre de travaux de rénovation de bâtiments patrimoniaux.

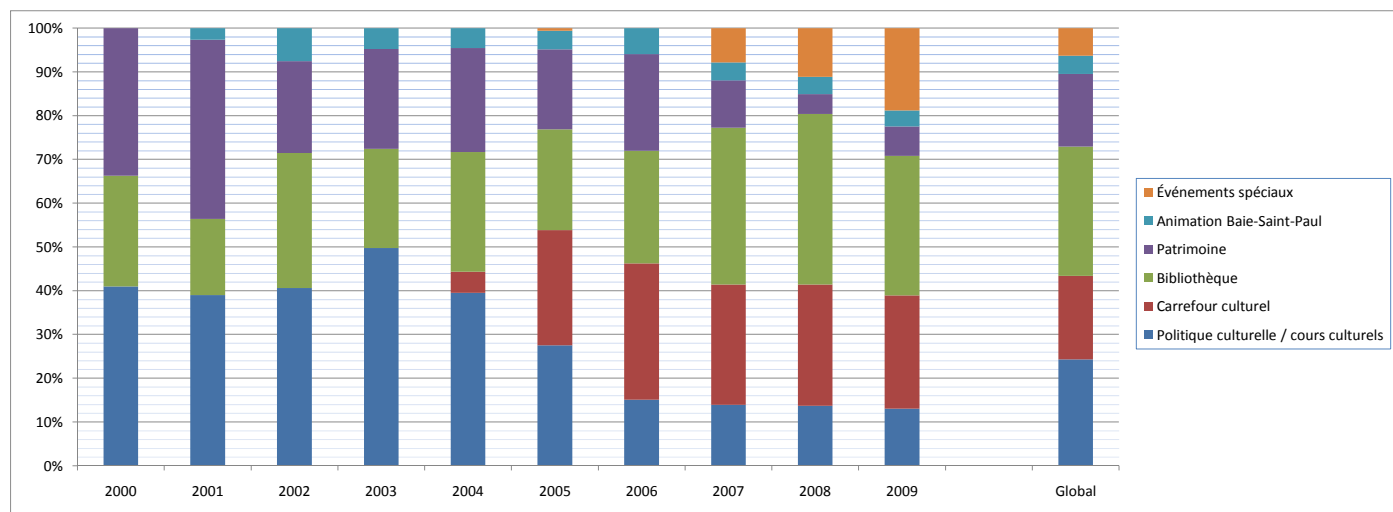
Figure 1.4 Évolution des dépenses culturelles totales par secteur, Baie-Saint-Paul, 2000 à 2009



Source: Ville de Baie-Saint-Paul

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Global
Événements spéciaux	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	40%	41%	59%	26%
Animation Baie-Saint-Paul	0%	4%	5%	4%	4%	4%	5%	2%	3%	2%	3%
Patrimoine	27%	36%	13%	21%	26%	13%	15%	8%	4%	4%	13%
Bibliothèque	51%	37%	53%	44%	40%	40%	39%	22%	25%	15%	30%
Carrefour culturel	0%	0%	0%	0%	3%	20%	26%	17%	17%	12%	12%
Politique culturelle / cours culturels	21%	23%	28%	31%	27%	22%	15%	10%	11%	8%	16%

Figure 1.5 Évolution des dépenses culturelles nettes par secteur assumées par la Ville de Baie-Saint-Paul, 2000 à 2009



Source: Ville de Baie-Saint-Paul

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Global
Événements spéciaux	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	8%	11%	19%	6%
Animation Baie-Saint-Paul	0%	3%	8%	5%	5%	4%	6%	4%	4%	4%	4%
Patrimoine	34%	41%	21%	23%	24%	18%	22%	11%	4%	7%	17%
Bibliothèque	25%	17%	31%	23%	27%	23%	26%	36%	39%	32%	30%
Carrefour culturel	0%	0%	0%	0%	5%	26%	31%	27%	28%	26%	19%
Politique culturelle / cours culturels	41%	39%	41%	50%	39%	28%	15%	14%	14%	13%	24%

Note:

Dans le cas du volet « patrimoine », les dépenses comptabilisées incluent la quote-part de la municipalité relativement aux services de l'agente de développement culturel de la MRC pour la ville, de même que les contributions accordées aux propriétaires privés dans le cadre de travaux de rénovation de bâtiments patrimoniaux.

1.3.3.2 Bilan des dépenses effectuées dans le cadre de la politique culturelle et de l'entente de développement culturel

- En ce qui concerne la politique culturelle (tableau 1.3 - page 28), les dons et subventions aux organismes ont représenté pour l'ensemble de la période 2000-2009 près de 40 % des dépenses effectuées. L'importance relative des dons et subventions aux organismes dans la structure de dépenses illustre bien l'importance accordée au développement et au soutien des partenaires locaux dans le développement culturel de Baie-Saint-Paul.
- En tenant compte des dépenses diverses de fonctionnement et de l'effort financier qui est consenti pour le support aux organismes locaux, la situation financière laisse peu de marge à la mise en place de nouvelles activités ou initiatives d'animation. Pour l'ensemble de la période 2000-2009, le budget consenti pour le financement d'autres activités, en excluant celles tenues dans le cadre de l'Entente de développement culturel, a été de l'ordre de 1 % (services techniques/autres services) (tableau 1.3 - page 28). Dans le cas de l'Entente de développement culturel, l'entente va permettre le financement d'activités ponctuelles et non récurrentes, ce qui complique le financement de nouvelles activités régulières.
- En ce qui concerne l'Entente de développement culturel (tableau 1.4 – page 29) et figure 1.6), près de 40 % des dépenses effectuées ont été consenties dans le secteur des arts de la scène (notamment dans les projets Animation Baie-Saint-Paul, Les Muses et les Dimanches lyriques), comparativement à 36 % pour le secteur de l'histoire et du patrimoine, 10 % pour l'éducation et 8 % pour les arts visuels. Outre les années 2006 et 2007 où les dépenses ont été moindres, les investissements effectués annuellement dans le cadre de l'Entente culturelle ont varié entre 24 660 \$ et 33 316 \$.

Figure 1.6 Répartition par famille des dépenses effectuées dans le cadre de l'Entente culturelle, Baie-Saint-Paul, 2000-2009.

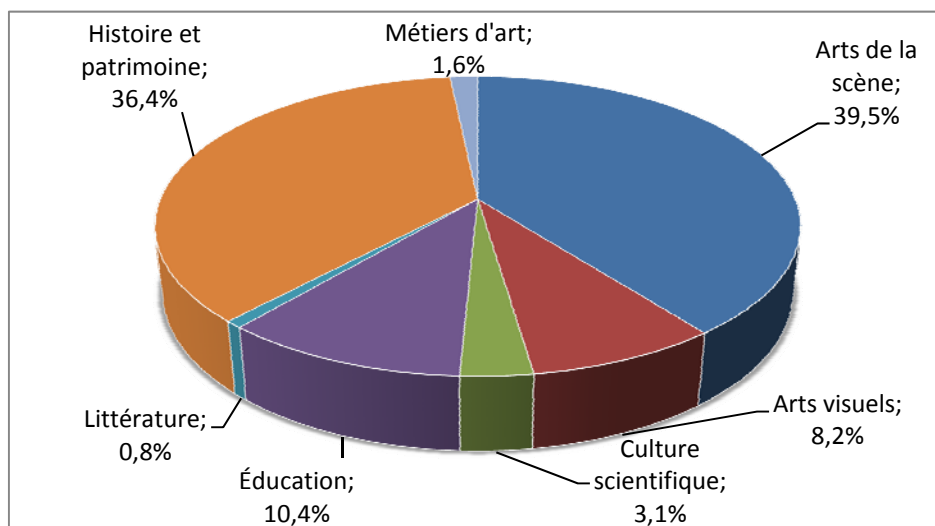


Tableau 1.3 Répartition des dépenses effectuées dans le cadre de la politique culturelle et de l'entente de développement culturel, 2000-2009

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	TOTAL	Répartition (%)
Salaires	10 846 \$	15 000 \$	11 747 \$	16 031 \$	28 031 \$	33 938 \$	29 777 \$	31 902 \$	37 356 \$	37 768 \$	252 396 \$	26,9%
Services technique / autres services	486 \$	2 725 \$	1 090 \$	726 \$	250 \$	240 \$	80 \$	2 664 \$	75 \$	377 \$	8 713 \$	0,9%
Électricité (1) (3)	10 818 \$	10 046 \$	9 733 \$	9 932 \$	5 960 \$	0 \$	0 \$	0 \$	-443 \$	0 \$	46 046 \$	4,9%
Autres dépenses	2 865 \$	5 601 \$	8 650 \$	8 937 \$	8 951 \$	3 081 \$	3 084 \$	4 697 \$	-4 274 \$	5 686 \$	47 278 \$	5,0%
Dons et subventions aux organismes	31 700 \$	20 525 \$	20 425 \$	55 596 \$	47 201 \$	45 577 \$	31 700 \$	40 911 \$	42 879 \$	36 200 \$	372 714 \$	39,7%
	56 715 \$	53 897 \$	51 645 \$	91 222 \$	90 393 \$	82 836 \$	64 641 \$	80 174 \$	75 593 \$	80 031 \$	727 147 \$	77,4%
Entente en développement culturel :												
Politique culturelle	0 \$	31 000 \$	26 863 \$	22 074 \$	33 065 \$	20 421 \$	5 804 \$	6 180 \$	10 075 \$	29 117 \$	184 600 \$	19,7%
Autres secteurs (2)	0 \$	0 \$	1 585 \$	4 504 \$	251 \$	4 240 \$	0 \$	34 \$	16 807 \$	0 \$	27 421 \$	2,9%
	0 \$	31 000 \$	28 448 \$	26 578 \$	33 316 \$	24 660 \$	5 804 \$	6 214 \$	26 882 \$	29 117 \$	212 021 \$	22,6%
	56 715 \$	84 897 \$	80 093 \$	117 800 \$	123 709 \$	107 496 \$	70 445 \$	86 388 \$	102 475 \$	109 148 \$	939 168 \$	100,0%

(1) Imputation des frais d'électricité au Carrefour culturel à partir de 2005, suite à la prise en charge du Carrefour par la Ville de Baie-Saint-Pau

(2) Dépenses de l'entente comptabilisées dans les autres secteurs

(3) Les montants négatifs sont attribuables à des ajustements effectués pour différents postes comptables, notamment pour des raisons de taxation

Tableau 1.4 Bilan des dépenses relatives à l'Entente de développement culturel, Baie-Saint-Paul, 2000 à 2009

Familles	Champs	Projets	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	TOTAL	%
Arts de la scène			0 \$	8 500 \$	13 659 \$	11 649 \$	17 750 \$	9 668 \$	4 076 \$	4 277 \$	2 000 \$	12 239 \$	83 819 \$	39,5%
Arts visuels			0 \$	2 000 \$	500 \$	3 000 \$	2 500 \$	0 \$	0 \$	0 \$	500 \$	8 782 \$	17 282 \$	8,2%
Culture scientifique			0 \$	0 \$	2 000 \$	2 000 \$	2 500 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	6 500 \$	3,1%
Éducation			0 \$	0 \$	0 \$	3 857 \$	251 \$	6 729 \$	32 \$	1 182 \$	3 322 \$	6 738 \$	22 111 \$	10,4%
Littérature			0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	600 \$	0 \$	1 000 \$	0 \$	1 600 \$	0,8%
Histoire et patrimoine			0 \$	20 500 \$	11 609 \$	5 672 \$	9 565 \$	8 264 \$	205 \$	0 \$	20 060 \$	1 358 \$	77 233 \$	36,4%
Métiers d'art			0 \$	0 \$	680 \$	400 \$	750 \$	0 \$	891 \$	756 \$	0 \$	0 \$	3 477 \$	1,6%
TOTAL			0 \$	31 000 \$	28 448 \$	26 578 \$	33 316 \$	24 660 \$	5 804 \$	6 214 \$	26 882 \$	29 117 \$	212 021 \$	100,0%
Arts de la scène														
	Animation socioculturelle	Animation Baie-Saint-Paul	0 \$	8 500 \$	13 659 \$	649 \$	6 750 \$	3 974 \$	271 \$	0 \$	0 \$	0 \$	33 803 \$	15,9%
	Animation socioculturelle	LES MUSES	0 \$	0 \$	0 \$	11 000 \$	11 000 \$	3 230 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	25 230 \$	11,9%
	Diffusion et rayonnement	Dimanches lyriques	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 464 \$	3 805 \$	0 \$	0 \$	0 \$	6 269 \$	3,0%
	Diffusion et rayonnement	OSEZ (danse)	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	3 277 \$	0 \$	0 \$	3 277 \$	1,5%
	Diffusion et rayonnement	Musique en tête	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 000 \$	0 \$	0 \$	1 000 \$	0,5%
	Diffusion et rayonnement	Prestations lyriques	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 000 \$	2 200 \$	4 200 \$	2,0%
	Diffusion et rayonnement	Prog estivale Balcon vert	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	740 \$	740 \$	0,3%
	Diffusion et rayonnement	Conteries de Charlevoix	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 799 \$	2 799 \$	1,3%
	Création et production	Achat piano + partitions	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 500 \$	2 500 \$	1,2%
	Diffusion et rayonnement	Spectacle parc du gouffre	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	4 000 \$	4 000 \$	1,9%
			0 \$	8 500 \$	13 659 \$	11 649 \$	17 750 \$	9 668 \$	4 076 \$	4 277 \$	2 000 \$	12 239 \$	83 819 \$	39,5%
Arts visuels														
	Création et production	Murale Caisse pop	0 \$	0 \$	0 \$	3 000 \$	2 500 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	5 500 \$	2,6%
	Création et production	Expo hivernale	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	500 \$	2 750 \$	3 250 \$	1,5%
	Création et production	Fond scène animation BSP	0 \$	0 \$	500 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	4 532 \$	5 032 \$	2,4%
	Diffusion et rayonnement	Publication 20 ans Rêves aut.	0 \$	2 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 500 \$	3 500 \$	1,7%
			0 \$	2 000 \$	500 \$	3 000 \$	2 500 \$	0 \$	0 \$	0 \$	500 \$	8 782 \$	17 282 \$	8,2%
Culture scientifique														
	Création et production	Prod panneau interprétation	0 \$	0 \$	2 000 \$	2 000 \$	2 500 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	6 500 \$	3,1%
Éducation														
	Formation	Ateliers Dével. Durable	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 182 \$	-108 \$	148 \$	1 222 \$	0,6%
	Diffusion et rayonnement	Publication poli. Culturelle	0 \$	0 \$	0 \$	1 857 \$	251 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 500 \$	4 608 \$	2,2%
	Diffusion et rayonnement	Publication carte	0 \$	0 \$	0 \$	2 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 000 \$	0,9%
	Diffusion et rayonnement	Production lutrin infor cult.	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 489 \$	32 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 521 \$	1,2%
	Diffusion et rayonnement	Répertoire organismes web	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	3 430 \$	2 290 \$	5 720 \$	2,7%
	Animation socioculturelle	Ateliers création artistique	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 800 \$	1 800 \$	0,8%
	Diffusion et rayonnement	Publication dépliant expo	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	4 240 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	4 240 \$	2,0%
			0 \$	0 \$	0 \$	3 857 \$	251 \$	6 729 \$	32 \$	1 182 \$	3 322 \$	6 738 \$	22 111 \$	10,4%
Littérature														
	Création et production	Publication revue	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	600 \$	0 \$	0 \$	0 \$	600 \$	0,3%
	Création et production	Publication recueil	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 000 \$	0 \$	1 000 \$	0,5%
			0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	600 \$	0 \$	1 000 \$	0 \$	1 600 \$	0,8%
Histoire et patrimoine														
	Conservation	Circuit guidé centre-ville	0 \$	0 \$	4 376 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	4 376 \$	2,1%
	Conservation	Circuit patrimoine bâti	0 \$	0 \$	0 \$	1 429 \$	4 858 \$	5 179 \$	205 \$	0 \$	0 \$	0 \$	11 671 \$	5,5%
	Conservation	Lutrin interprét. Pont couvert	0 \$	15 500 \$	1 233 \$	4 243 \$	0 \$	2 285 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	23 261 \$	11,0%
	Conservation	Expo découvertes archéo	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	4 060 \$	18 \$	4 078 \$	1,9%
	Conservation	Act. Orgue casavant	0 \$	0 \$	1 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 000 \$	0,5%
	Conservation	Recherches archéologique	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	3 200 \$	800 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	4 000 \$	1,9%
	Diffusion et rayonnement	Lutrin sur la navigation	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 507 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 507 \$	0,7%
	Diffusion et rayonnement	Réalisation buste artiste	0 \$	5 000 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	10 000 \$	4,7%
	Diffusion et rayonnement	Soirée traditionnelle	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 000 \$	500 \$	1 500 \$	0,7%
	Conservation	Panneau interprét. Chapelle	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	840 \$	840 \$	0,4%
	Diffusion et rayonnement	Expo patrimoine bâti	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	15 000 \$	0 \$	15 000 \$	7,1%
			0 \$	20 500 \$	11 609 \$	5 672 \$	9 565 \$	8 264 \$	205 \$	0 \$	20 060 \$	1 358 \$	77 233 \$	36,4%
Métiers d'art														
	Diffusion et rayonnement	Act. Démonstration	0 \$	0 \$	680 \$	400 \$	750 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 830 \$	0,9%
	Diffusion et rayonnement	Publication dépliant	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	891 \$	756 \$	0 \$	0 \$	1 647 \$	0,8%
			0 \$	0 \$	680 \$	400 \$	750 \$	0 \$	891 \$	756 \$	0 \$	0 \$	3 477 \$	1,6%
TOTAL			0 \$	31 000 \$	28 448 \$	26 578 \$	33 316 \$	24 660 \$	5 804 \$	6 214 \$	26 882 \$	29 117 \$	212 021 \$	100,0%

Note: Les montants négatifs sont attribuables à des ajustements effectués pour différents postes comptables, notamment pour des raisons de taxation.

1.3.3.3 Analyse comparative

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) a diffusé en décembre 2010 une analyse statistique des dépenses culturelles des municipalités québécoises en 2008. Cette analyse permet de mettre en perspective les dépenses engagées à Baie-Saint-Paul en comparaison avec des municipalités de même taille.

Du point de vue méthodologique, l'analyse de l'OCCQ est basée sur une enquête effectuée auprès des municipalités locales et, par conséquent, ne prend pas en considération les dépenses encourues par les municipalités régionales de comté, les communautés métropolitaines ou les régions intermunicipales. Dans le cas des municipalités de 10 000 habitants et plus, toutes les municipalités ont été invitées à participer. Dans le cas des municipalités de moins de 10 000 habitants, l'OCCQ a procédé par échantillonnage. Le tableau 1.5 présente une synthèse des données pertinentes pour les municipalités de moins de 25 000 habitants.

Dans le cas des municipalités de 5 000 à 9 999 habitants, la part des dépenses culturelles dans le budget de fonctionnement était en 2008 de l'ordre de 3,7 %. Globalement, les dépenses moyennes par habitant ont été en 2008 de 44,47 \$ par habitant, en considérant le coût des services rendus, les frais de financement et d'amortissement et les frais généraux. En tenant compte uniquement du coût des services rendus, la dépense moyenne observée a été de 32,44 \$ par habitant.

Pour ce qui est des municipalités de 10 000 à 24 999 habitants, la part des dépenses culturelles est plus élevée et représente en moyenne 5,3 % du budget de fonctionnement des municipalités. De façon plus spécifique, les dépenses globales observées ont été de l'ordre de 70,50 \$ par habitant, tandis que les dépenses pour services rendus ont été de 50,62 \$ par habitant.

En comparaison, le niveau de dépenses culturelles observé pour Baie-Saint-Paul (tableau 1.5 - page 31) est supérieur à celui observé pour les municipalités de 5 000 à 9 999 habitants. Selon les données rendues disponibles par la Ville pour l'année 2009, les dépenses totales (incluant les services rendus, les frais de financement et d'amortissement et les frais généraux) étaient de l'ordre de 106,64 \$ par habitant, sans tenir compte du coût des événements (tableau 1.5 - page 31). En tenant compte des événements spéciaux, les dépenses moyennes étaient de l'ordre de 165,97 \$ par habitant, dont 144,85 \$ pour les services rendus.

Ces résultats sont le reflet des efforts qui ont été consentis dans le but de positionner avec succès Baie-Saint-Paul à titre de Ville d'art et de patrimoine. L'analyse des résultats doit également prendre en considération le fait que Baie-Saint-Paul, à titre de ville centre, fournit certains services aux autres municipalités périphériques (ex. : le Carrefour culturel qui est le seul équipement de ce genre pour toute la région).

Tableau 1.5
Analyse des dépenses culturelles par des municipalités de moins de 25 000 habitants, Québec, 2008

	Moins de 5 000 habitants	5 000 à 9 999 habitants	10 000 à 24 999 habitants	Baie-Saint-Paul (2009) ³	
				Sans événements	Avec événements
Part des dépenses culturelles dans le budget de fonctionnement de la municipalité	2,5%	3,7%	5,3%	6,3%	9,8%
Dépenses totales par habitant	26,90 \$	44,47 \$	70,50 \$	106,64 \$	165,97 \$
Services rendus	18,15 \$	32,44 \$	50,62 \$	85,52 \$	144,85 \$
Frais de financement et d'amortissement ²	3,13 \$	5,20 \$	5,07 \$	16,41 \$	16,41 \$
Frais généraux ²	5,62 \$	6,83 \$	14,81 \$	4,71 \$	4,71 \$
Dépenses en services rendus, par habitant	18,15 \$	32,44 \$	50,62 \$	85,52 \$	144,85 \$
Bibliothèques	10,76 \$	17,93 \$	31,18 \$	28,42 \$	28,42 \$
Arts et lettres ¹	F	4,20 \$	4,30 \$	30,19 \$	30,19 \$
Festivals et événements culturels	F	4,74 \$	3,74 \$	11,40 \$	11,40 \$
Festivals et événements à composante culturelle	F	F	1,42 \$	0,00 \$	0,00 \$
Loisir culturel et scientifique	F	2,90 \$	3,89 \$	2,74 \$	2,74 \$
Patrimoine, art public et design	F	0,37 \$	2,83 \$	12,77 \$	12,77 \$
Conservation d'archives historiques	F	F	0,19 \$	0,00 \$	0,00 \$
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	F	2,20 \$	3,07 \$	0,00 \$	59,32 \$
Répartition - services rendus					
Bibliothèques	59,3%	55,3%	61,6%	33,2%	19,6%
Arts et lettres ¹	F	13,0%	8,5%	35,3%	20,8%
Festivals et événements culturels	F	14,6%	7,4%	13,3%	7,9%
Festivals et événements à composante culturelle	F	0,3%	2,8%	0,0%	0,0%
Loisir culturel et scientifique	F	8,9%	7,7%	3,2%	1,9%
Patrimoine, art public et design	F	1,1%	5,6%	14,9%	8,8%
Conservation d'archives historiques	F	0,0%	0,4%	0,0%	0,0%
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	F	6,8%	6,1%	0,0%	41,0%

¹ Incluant les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

² Donnée provenant du MAMROT.

³ Dépenses moyennes calculées en considérant une population de 7 244 habitants.

F Donnée trop peu fiable pour être publiée.

1.4 Synthèse et recommandations

Le tableau 1.6 dresse un bilan général de la situation actuelle suite à la mise en application de la politique culturelle et présente des recommandations qui pourront guider les actions à venir. De façon plus spécifique, le tableau 1.6 (page 33) présente les éléments suivants :

- définition de constats généraux en fonction de l'analyse diagnostique présentée au tableau 1.1;
- énoncé de recommandations qui pourront être prises en compte dans la définition des orientations futures.

Le bilan de la politique culturelle serait incomplet sans faire un retour sur les grands principes qui, au départ, ont constitué le fondement même de l'établissement de la politique. Ces principes, rappelons-le, sont les suivants :

- reconnaissance de l'identité culturelle de Baie-Saint-Paul;
- affirmation du droit à la culture;
- reconnaissance et affirmation de Baie-Saint-Paul comme lieu de création et de diffusion de l'art au Québec;
- accroissement de l'apport des activités culturelles dans le développement économique de Baie-Saint-Paul;
- valorisation de la créativité et de l'expression culturelle des citoyens.

De façon générale, l'analyse diagnostique fait clairement ressortir les progrès remarquables qui ont été accomplis au cours des dix dernières, à tous les points vue. Malgré une conjoncture économique difficile, les actions mises de l'avant ont assurément permis à Baie-Saint-Paul de s'affirmer comme lieu de création et de diffusion de l'art au Québec et, dans le même sens, d'affirmer l'apport des activités culturelles dans le développement économique et touristique de Baie-Saint-Paul.

Du point de vue des grandes orientations qui avaient été établies dans le but de structurer les objectifs à atteindre et les plans d'action, des progrès importants ont été réalisés en ce qui concerne l'accessibilité à la culture (orientation 1) et la diversification des activités culturelles à Baie-Saint-Paul (orientation 4). Le patrimoine fait partie de la « signature » de marque de Baie-Saint-Paul (orientation 2). Le patrimoine bâti, la présence centenaire des artistes en arts visuels, le circuit des plaques et monuments et les paysages constituent autant d'éléments de force.

Tableau 1.6 Constats et recommandations

CONSTATS	RECOMMANDATIONS
ORIENTATION 1 : FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE	
<ul style="list-style-type: none"> • Développement important de l'accessibilité à la culture au cours des dix dernières années / diversification significative de l'offre / dynamisme remarquable pour une ville de 7 300 habitants / apport significatif du milieu (ex. : Musée, Symposium, Rêves d'automne, espace muséal, etc.). • Défi : maintenir ou développer l'intérêt de la population suite à l'effet de levier qu'a pu avoir la tenue des événements majeurs des dernières années. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la consolidation de la portée des institutions de diffusion culturelle (Carrefour culturel et bibliothèque René-Richard) et de l'animation culturelle (Es-tu un patrimoniaques, Animation Baie-Saint-Paul, etc.). • Poursuivre l'amélioration des moyens de communication, dans le but de renforcer encore davantage l'intérêt de la population. • Poursuivre le réaménagement du Carrefour culturel (phase2). • Financement et organisation : procéder à une réévaluation des ressources humaines et financières en fonction des objectifs poursuivis et des besoins.
ORIENTATION 2 : VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES DE BAIE-SAINT-PAUL	
<ul style="list-style-type: none"> • Le patrimoine est perçu par tous les intervenants rencontrés comme faisant partie intrinsèque de la « signature » de marque de Baie-Saint-Paul. Le patrimoine bâti, la présence centenaire des artistes en arts visuels, les circuits des plaques et monuments et du patrimoine bâti ainsi que les paysages constituent autant d'éléments de force. • Absence de lieu de diffusion ou de promotion de la richesse culturelle et patrimoniale de Baie-Saint-Paul. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le soutien aux différentes initiatives du milieu visant la protection et la conservation du patrimoine. • Poursuivre l'amélioration des moyens de communication, dans le but de renforcer l'importance de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine auprès de l'ensemble de la population. • La préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel, avec en toile de fond le statut de Réserve de la Biosphère, constituent une orientation à renforcer dans une vision de développement durable. Dans ce sens, il faudrait pousser cette reconnaissance de manière à faire ressortir les caractéristiques du milieu et la force des paysages. • Mise en valeur de la richesse culturelle et patrimoniale.
ORIENTATION 3 : RENFORCER LE PARTENARIAT CULTUREL	
<ul style="list-style-type: none"> • Multiplication des efforts de partenariat au cours des dernières années. Les événements majeurs font appel au partenariat et à la diversification des sources de financement. Des projets comme Capitale culturelle et L'Éveil du Géant ont démontré la capacité de rejoindre les partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Financement et organisation : procéder à une réévaluation des ressources humaines et financières en fonction des objectifs poursuivis et des besoins. • Réévaluer la pertinence de faire reconnaître le Carrefour culturel comme équipement supralocal. • Identifier et évaluer les mesures et incitatifs susceptibles de favoriser la participation des entreprises privées dans le financement des activités culturelles. • Favoriser une plus grande implication des artistes et artisans et des intervenants culturels. Le comité de l'action culturelle prévoit réviser sa mission et assurer une représentation significative au sein du comité des intervenants culturels. Par cette nouvelle composition du comité, le CAC favorisera la concertation avec les principaux acteurs socio-économiques et culturels. • Intérêt des intervenants municipaux pour le domaine culturel : la démonstration de l'apport des orientations culturelles sur l'économie et sur la qualité de vie doit être perpétuée.

Tableau 1.6 (suite) Constats et recommandations

CONSTATS	RECOMMANDATIONS
ORIENTATION 4 : MAINTENIR, DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES MANIFESTATIONS CULTURELLES	
<ul style="list-style-type: none"> • Développement important de l'accessibilité à la culture au cours des dix dernières années / diversification importante de l'offre / dynamisme remarquable pour une ville de 7 300 habitants (corollaire avec l'orientation 1). • Défi : maintenir ou développer l'intérêt de la population suite à l'effet de levier qu'a pu avoir la tenue des événements majeurs des dernières années. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le soutien aux organismes et l'établissement de partenariats structurants, dans le but de favoriser le maintien ou la diversification des activités culturelles (corollaire avec l'orientation 3). • Financement et organisation : procéder à une réévaluation de l'allocation des ressources humaines et financières en fonction des objectifs poursuivis et des besoins (corollaire avec l'orientation 3).
ORIENTATION 5 : RECONNAÎTRE LE STATUT DES ARTISTES ET ARTISANS PROFESSIONNELS	
<p>L'orientation a été modifiée de manière à ne plus cibler directement les artistes et artisans <u>professionnels</u>. Désormais, l'orientation s'adresse à tous les artistes et artisans dans le but de créer des conditions favorables à la création.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Malgré les progrès accomplis au cours des dix dernières années, le développement de la valorisation du rôle des artistes et des artisans et, surtout, leur implication dans la réflexion municipale doit se poursuivre. À cet effet, une analyse des orientations susceptibles de bonifier la structure d'accueil pour les créateurs pourrait être réalisée (ex. : disponibilité des lieux de diffusion ou de création, visibilité et mise en marché, incitatifs fiscaux, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • La promotion et la mise en valeur de la production des artistes et artisans de la région doivent constituer une priorité. Cette mise en valeur devra être abordée en gardant à l'esprit l'importance de conserver le caractère identitaire qui caractérise l'image de marque de Baie-Saint-Paul. • Améliorer le positionnement des lieux où l'on retrouve des produits locaux (affichage particulier, logo distinctif, etc.).

Des projets comme Capitale culturelle et L'Éveil du Géant ont assurément eu un effet structurant et fait la démonstration de la capacité d'impliquer l'ensemble des partenaires dans le développement culturel. À cet effet, de nombreux efforts ont été faits au cours des dix dernières années afin de développer le partenariat et de diversifier les sources de financement (orientation 3). Malgré ces efforts, le financement du secteur culturel et l'implication des secteurs public et privé demeurent des enjeux constants.

Des progrès ont aussi été observés en ce qui concerne la reconnaissance du statut des artistes et artisans (orientation 5). Néanmoins, le développement de la valorisation du rôle des artistes et des artisans et, surtout, leur implication dans la réflexion municipale doit se poursuivre. Sur la base des progrès qui ont été observés au cours des dix dernières années, plusieurs des recommandations formulées s'inscrivent dans un esprit de consolidation et de continuité. À cet effet, les constats et les recommandations qui découlent du bilan viennent appuyer les priorités et les actions qui ont été établies dans le cadre du plan d'action 2010-2012 (présenté à l'annexe 4). Il faut souligner le fait que le plan d'action 2010-2012 a été élaboré et adopté parallèlement à l'élaboration du présent bilan de la politique culturelle, principalement en raison de l'échéancier qui était imparti pour l'établissement des demandes d'aide gouvernementale.

Les recommandations qui découlent du bilan de la politique sont les suivantes :

Recommandation générale

- Revoir la politique culturelle afin de regrouper l'orientation 1 (Favoriser l'accès à la culture) avec l'orientation 4 (Maintenir, développer et diversifier les manifestations culturelles), dans la mesure où les objectifs poursuivis et les actions à mettre en œuvre sont en grande partie concordants ou similaires.

Orientation 1 : Favoriser l'accès à la culture

- Poursuivre la consolidation de la portée des institutions de diffusion culturelle (dont le Carrefour culturel et la Bibliothèque René-Richard) et de l'animation culturelle (Es-tu un Patrimoniaques?, Animation Baie-Saint-Paul, etc.).
- Consolider l'offre 4 saisons.
- Poursuivre l'amélioration des moyens de communication, dans le but de renforcer encore davantage l'intérêt de la population.
- Poursuivre le réaménagement du Carrefour culturel (phase 2).
- Financement et organisation : procéder à une réévaluation des ressources humaines et financières en fonction des objectifs poursuivis et des besoins.

Orientation 2 : Valoriser les richesses patrimoniales de Baie-Saint-Paul

- Poursuivre le soutien aux différentes initiatives du milieu visant la protection et la conservation du patrimoine.
- Poursuivre l'amélioration des moyens de communication, dans le but de renforcer l'importance de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine auprès de l'ensemble de la population.
- Renforcer, dans une vision de développement durable, la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel, avec en toile de fond le statut de Réserve de la Biosphère.
- Mettre en valeur l'histoire culturelle et patrimoniale de Baie-Saint-Paul en ce qui a trait aux arts visuels notamment.

Orientation 3 : Renforcer le partenariat culturel

- Financement et organisation : procéder à une réévaluation des ressources humaines et financières en fonction des objectifs poursuivis et des besoins (corollaire à l'orientation 1).
- Réévaluer la pertinence de faire reconnaître le Carrefour culturel comme équipement supralocal.
- Identifier et évaluer les mesures et incitatifs susceptibles de favoriser la participation des entreprises privées dans le financement des activités culturelles.
- Favoriser une plus grande implication des artistes et artisans et des intervenants culturels.
- Intérêt des intervenants municipaux pour le domaine culturel : perpétuer ou renouveler la démonstration de l'apport des orientations culturelles sur l'économie et sur la qualité de vie.

Orientation 4 : Maintenir, développer et diversifier les manifestations culturelles

- Poursuivre le soutien aux organismes et l'établissement de partenariats structurants, dans le but de favoriser le maintien ou la diversification des activités culturelles (corollaire avec l'orientation 3).
- Financement et organisation : procéder à une réévaluation des ressources humaines et financières en fonction des objectifs poursuivis et des besoins (corollaire avec les orientations 1 et 3).
- Compte tenu du succès des événements spéciaux, poursuivre le développement et la recherche d'événements ou de programmes de subventions similaires.

Orientation 5 : Reconnaître le statut des artistes et artisans professionnels

- La promotion et la mise en valeur de la production des artistes et artisans de la région doivent constituer une priorité. Cette mise en valeur devra être abordée en gardant à l'esprit l'importance de conserver le caractère identitaire qui caractérise l'image de marque de Baie-Saint-Paul.
- Améliorer le positionnement des lieux où l'on retrouve des produits locaux (affichage particulier, logo distinctif, etc.).

ANNEXE 1

Liste des intervenants rencontrés

Annexe 1 Liste des intervenants rencontrés

Sœur Émilienne Boivin	Les Petites Franciscaines de Marie
Stéphane Bouchard	Galerie d'art Iris
Martin Brisson	Corporation des Métiers d'arts de Charlevoix
Gilles Brown	Galerie Clarence Gagnon
Gilles Charest	Galerie Art et style et galerie l'Harmattan
Pierre Desrosiers	GRIP
Léonce Émond	Coopérative de solidarité Les Arts de Pointe
Jean Fortin, maire	Ville de Baie-Saint-Paul
Rachel Fortin	Comité d'action culturelle, Ville de Baie-Saint-Paul
Daniel Froment	Atelier galerie Daniel Froment
Serge Gauthier	Société d'histoire de Charlevoix
Égide Gingras	Galerie « Bis » Art Entr'Artis
Christian Harvey	Société d'histoire de Charlevoix
Marthe Lacombe	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, direction de la Capitale-Nationale,
Bernard Langevin	Solic, revue littéraire L'Embarcadère
Benoît Lavoie	Maquettiste de bateaux
Diane Lemire, directrice	Urbanisme, Patrimoine et Culture, Ville de Baie-Saint-Paul
François Lessard	Randonnées nature Charlevoix (RNC)
Jacques Lévesque	Groupe Le Massif
Pierre Lorion	Atelier de sculpture de cire
Cathy Martin	Rêves d'automne, COFEC
Pierre-Gilles Martin	Atelier galerie Pierre-Gilles Martin et Carole
Marie-Renée Otis	Atelier de Marie-Renée Otis
Denise Ouellet, responsable	Bibliothèque René-Richard, Ville de Baie-Saint-Paul

Annexe 1 (suite) Liste des intervenants rencontrés

Marcel Poisson	GRIP et autre participation à des comités (bénévole aussi à la Bibliothèque)
Jacques Saint-Gelais Tremblay	Musée d'art contemporain
Johanne Saint-Gelais, agente de développement culturel	Carrefour Paul-Médéric, Ville de Baie-Saint-Paul
Stéphane Saint-Laurent	Symposium international d'art contemporain
Antoine Suzor	Habitat 07 et Coop de l'arbre
Carole Tanguay	Atelier galerie Pierre-Gilles Martin et Carole Tanguay
Luce-Ann Tremblay, coordonnatrice	Communications et développement durable, Ville de Baie-Saint-Paul
Rosaire Tremblay	Centre d'archives régional de Charlevoix (CARC) et parcours des monuments
Clément Turgeon	Le Festif !
Jean-Claude Turcotte	Comité d'action culturelle, auteur, conteur et animateur, prés. CARC et télévision communautaire
Yvon Tremblay	Troupe de théâtre le Caveau
Annie Vaillancourt	MRC de Charlevoix, Comité d'action culturelle Ville Baie-Saint-Paul

ANNEXE 2

Bilan du plan d'action 2002-2005

ORIENTATION-1, (p.14, Politique culturelle) Favoriser l'accessibilité à la culture	Établir des ponts entre les intervenants du domaine culturel et la population locale en proposant que soient développés des produits culturels et artistiques qui, tout en demeurant des attraits touristiques, s'inscriront dans une perspective permettant d'éveiller et de rejoindre les besoins et les attentes culturels des citoyens.					
Objectifs à atteindre	Moyens de mise en œuvre	Priorités municipales	R	C	V	Détails
Améliorer la coordination des activités culturelles et la circulation de l'information	<ul style="list-style-type: none"> En créant un service culturel En offrant des services techniques et logistiques En développant des mécanismes de diffusion En impliquant les médias communautaires dans la diffusion des services et des activités 	<ul style="list-style-type: none"> Engager une personne ressource Identifier un lieu. Identifier et diffuser les services techniques et logistiques offerts par la Municipalité et les organismes publics... Développer un site Internet pour la municipalité... 	X X	X	X	Juin 2004 Printemps 2003 Structuration Carrefour Mise à jour prévue 2005
Favoriser la réalisation et la production d'activités culturelles	<ul style="list-style-type: none"> En réalisant un inventaire des équipements culturels et identifier les besoins des intervenants En soutenant la gestion des projets et en dirigeant les intervenants vers les différents programmes, organismes, aides techniques auxquels ils sont admissibles. 	<ul style="list-style-type: none"> Compléter l'inventaire de l'étude sur : <u>l'Utilisation optimale des équipements et services culturels et de loisirs</u>, Pluram-Municonsult, (2000) Réaliser un répertoire des programmes d'aide pour les entreprises culturelles. 		X	X	Inventaire des salles de diffusion de Baie-Saint-Paul (2003)
Mobiliser la population, les intervenants culturels et la Municipalité	<ul style="list-style-type: none"> En impliquant les intervenants autour de projets structurants et récurrents 	<ul style="list-style-type: none"> Créer un événement pour les journées de la culture Organiser une animation estivale et hivernale Mise en place du projet des 7 muses (printemps) Intégrer des activités culturelles à la fête de la St-Jean-Baptiste 	X X X X	X X	X	Automne 2005 Depuis 2001 Depuis 2003 2002
Favoriser des échanges entre la population et les créateurs	<ul style="list-style-type: none"> En mettant sur pied un lieu de création, de diffusion, de formation et d'animation (maison de la culture) 	<ul style="list-style-type: none"> Définir une nouvelle vocation à caractère culturel pour le bâtiment de l'hôtel de ville, comme lieu central de diffusion et en réalisant une étude de rentabilité du projet retenu... 	X			Maison du développement local qui accueille différents organismes
Augmenter la participation des citoyens à la vie et aux activités culturelles	<ul style="list-style-type: none"> En établissant une politique de prix En réalisant des activités populaires (acteurs et organisateurs) En faisant connaître la politique culturelle et son plan d'action dans la région de Charlevoix 	<ul style="list-style-type: none"> Développer une activité lors des journées de la culture (en 2001). 		X		Inscription de la bibliothèque
Informers la population et la clientèle touristique des activités culturelles locales	<ul style="list-style-type: none"> En développant une stratégie et des moyens pour informer les gens sur les activités culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> Développer un réseau de colonnes Morris et d'autres moyens dans le centre-ville... 	X	X	X	En collaboration avec l'Association des gens d'affaires Lutrin et carte centre-ville été 2005
Éveiller, sensibiliser et former les citoyens aux différents secteurs culturels	<ul style="list-style-type: none"> En intégrant l'art visuel aux paysages En mettant en place des circuits thématiques culturels En définissant une programmation municipale de formation 		X X X			Rêves d'automne Patrimoine bâti, Clarence-Gagnon En collaboration avec le conseil de la culture

ORIENTATION-2, (p. 15, Politique culturelle) Valoriser les richesses patrimoniales de Baie-Saint-Paul		Les richesses patrimoniales se divisent en deux groupes : matérielles (éléments tangibles, identifiables, mesurables, observables) et immatérielles (ensemble des expressions d'une mémoire fugitive). Un trésor acquis de longue date, mais encore peu connu et peu exploité, compte tenu de l'immense potentiel.				
Objectifs à atteindre	Moyens de mise en œuvre	Priorités municipales	R	C	V	Détails
Préserver les acquis actuels du patrimoine bâti (tous les types : institutionnel, religieux, agricole, maritime, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • En favorisant les travaux de restauration et de rénovation dans le respect des styles architecturaux et des techniques anciennes • En mettant en place des activités de protection pour les bâtiments et les sites menacés ou rares • En maintenant et développant des incitatifs financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des interventions pour mettre en valeur la rue St-Joseph • Citer, selon la Loi sur les biens culturels, le pont couvert de St-Placide • Adopter le règlement relatif aux PIIA et former les sites du patrimoine dans le centre-ville • Former les inspecteurs municipaux • Former des comités pour la sauvegarde du patrimoine (bâti et naturel) • Maintenir le programme municipal de revitalisation des bâtiments anciens • Appliquer le Règlement sur les taxes à taux variables. 	X	X		PIIA, Programme de subvention
Préserver le patrimoine naturel	<ul style="list-style-type: none"> • En tenant compte, dans les actions planifiées, du statut de Réserve mondiale de la Biosphère • En soutenant les initiatives du Comité du boisé du quai • En protégeant les sites d'intérêt naturel 	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier le réaménagement de la route 138 • Établir des normes d'affichage dans le cadre d'un plan d'implantation, d'intégration architecturale (PIIA) pour l'ensemble de la municipalité... • Mise à jour de l'étude : <u>Mise en valeur du boisé du quai de Baie-Saint-Paul</u>, Argus inc., nov. 1992 • Déclarer arrondissement naturel selon la Loi sur les biens culturels par exemple, le secteur regroupant ces éléments : le boisé du quai, le marais salé à spartine, les plages et les grèves naturelles, le cordon dunaire, la rivière du Gouffre, les habitats de la faune avienne. Développer un projet de mise en valeur de ce secteur... 				
Favoriser les échanges entre l'expression culturelle traditionnelle et actuelle	<ul style="list-style-type: none"> • En stimulant la création artistique et artisanale basée sur des thématiques historiques et patrimoniales • En réactivant le folklore, la danse et l'histoire ainsi que les contes et légendes, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Demander aux organismes et organisateurs d'événements d'intégrer dans leur programmation des activités à caractère culturel. 				

ORIENTATION-2, (p. 15, Politique culturelle) Valoriser les richesses patrimoniales de Baie-Saint-Paul	Les richesses patrimoniales se divisent en deux groupes : matérielles (éléments tangibles, identifiables, mesurables, observables) et immatérielles (ensemble des expressions d'une mémoire fugitive). Un trésor acquis de longue date, mais encore peu connu et peu exploité, compte tenu de l'immense potentiel.					
Objectifs à atteindre	Moyens de mise en œuvre	Priorités municipales	R	C	V	Détails
Accroître et transmettre les connaissances sur l'histoire, le patrimoine, le folklore, le savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • En intégrant l'histoire régionale au cours d'histoire nationale • En reconnaissant le patrimoine archivistique • En mettant en place des circuits thématiques • En mettant en place un centre de recherche sur l'histoire et le patrimoine à Baie-Saint-Paul • En soutenant les recherches en généalogie • En participant à des projets de diffusion (publications, chroniques, etc.) • En mettant en valeur les initiatives et réussites des citoyens • En faisant connaître les styles architecturaux des bâtiments qui caractérisent l'identité de Baie-Saint-Paul 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les appuis au CARC • Développer un concept intégrant : circuits, plaques, cartes et guides et définir des priorités lors du développement des thématiques... • Appuyer le projet-laboratoire d'ethnologie régionale... • Appuyer les actions du CARC... • Encourager la publication d'ouvrages sur Baie-Saint-Paul... • Réaliser un inventaire des publications sur Baie-Saint-Paul et prévoir un rayonnage à la bibliothèque pour conserver ces publications pour consultation... • Informatiser l'inventaire et le rendre accessible à la population... • Définir des actions de communication avec le service du patrimoine de la MRC de Charlevoix... 				

ORIENTATION-3 (p. 16, Politique culturelle) Renforcer le partenariat culturel	Agir en partenariat est nécessaire lorsqu'une ville comme Baie-Saint-Paul veut accroître l'apport du secteur culturel dans son développement économique et aussi s'affirmer comme lieu de création et de diffusion de l'art au Québec. La municipalité et tous les intervenants devront innover et trouver de nouvelles sources de financement, afin de soutenir un développement culturel cohérent, durable dans ses manifestations et assurer la continuité en encourageant la relève.		
Objectifs à atteindre	Moyens de mise en œuvre	Priorités municipales	
Favoriser les démarches visant la planification des activités des intervenants culturels	<ul style="list-style-type: none"> En réalisant des forums d'échange entre les intervenants culturels 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de rencontres biennuelles avec les intervenants pour assurer une meilleure coordination 	
Maximiser l'utilisation des équipements	<ul style="list-style-type: none"> En clarifiant les mandats des organismes du territoire (diffusion, formation, animation) En définissant l'utilisation des équipements et les échanges de services 	<ul style="list-style-type: none"> Initier les rencontres et publier les résultats... Développer des ententes-cadres... Réactiver les conclusions de l'étude portant sur : <u>l'Utilisation optimale des équipements et services culturels et de loisirs</u>, Pluram-Municonsult, février 2000. 	
Développer des mécanismes financiers	<ul style="list-style-type: none"> En créant un fonds culturel 	<ul style="list-style-type: none"> Recherche de plusieurs donateurs 	
Augmenter la participation des intervenants culturels à des projets collectifs	<ul style="list-style-type: none"> En identifiant un réseau de partenaires pouvant participer au développement culturel de la municipalité En appuyant et réalisant des échanges culturels ou de connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> Impliquer les partenaires dans la réalisation du plan d'action de la politique culturelle. Créer un concours municipal. 	
Impliquer le MCC et d'autres partenaires dans le développement du secteur culturel	<ul style="list-style-type: none"> En développant des ententes triennales En établissant des liens avec le Conseil de la Culture de la région de Québec 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser une rencontre entre le CAC et la représentante de la région du Conseil de la Culture Recevoir et acheminer les informations du domaine culturel. 	
Établir des liens avec les autres municipalités de la région	<ul style="list-style-type: none"> En invitant les autres municipalités à participer au développement d'activités régionales 		
Développer l'intérêt des intervenants municipaux	<ul style="list-style-type: none"> En intégrant la dimension culturelle dans les décisions de la Municipalité 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des rencontres biennuelles entre le Conseil de ville et le Comité d'action culturelle 	
Augmenter l'intégration des citoyens dans la réalisation des activités	<ul style="list-style-type: none"> En reconnaissant l'apport des bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une politique du bénévolat. 	

ORIENTATION-4, (p.17, Politique culturelle) Maintenir, développer et diversifier les manifestations culturelles	Mettre en place des mécanismes pour faire connaître les diverses manifestations du milieu culturel et faciliter la circulation de l'information relative aux activités, aux produits culturels et artistiques offerts. La visibilité des manifestations culturelles consiste aussi à diriger les gens vers les lieux propices d'échanges, de communication et d'apprentissage de certaines disciplines culturelles.		
Objectifs à atteindre	Moyens de mise en œuvre	Priorités municipales	
Obtenir de meilleures connaissances sur les équipements et manifestations culturelles	<ul style="list-style-type: none"> • En répertoriant les équipements et les manifestations • En identifiant des moyens de diffusion 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un répertoire des équipements culturels et identifier un lieu d'entreposage des équipements. • Développer un calendrier des activités, des événements et intégrer cette programmation au bulletin municipal • Créer une billetterie. 	
Assurer l'animation dans le centre-ville	<ul style="list-style-type: none"> • En sensibilisant et impliquant les gens d'affaires aux activités 		
Favoriser le développement d'activités populaires	<ul style="list-style-type: none"> • En améliorant le support aux événements • En impliquant les organismes locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître le support aux événements. 	
Augmenter le nombre d'activités s'adressant aux jeunes et aux adultes	<ul style="list-style-type: none"> • En demandant à la population d'identifier leurs besoins • En diversifiant les horaires de diffusion des activités (en soirée et fin de semaine) 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un sondage populaire portant sur les besoins par groupe d'âges et identifier les priorités. 	
Faire de Baie-Saint-Paul un lieu de formation et de création	<ul style="list-style-type: none"> • En favorisant la mise sur pied d'ateliers-écoles • En intégrant la ville à un réseau d'ateliers-écoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les projets locaux et favoriser leur intégration dans le milieu... 	
Consolider l'image de la ville comme lieu de création et de diffusion de l'art au Québec	<ul style="list-style-type: none"> • En identifiant des moyens de diffusion à l'extérieur de la région 	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les organismes du milieu et s'associer à des publications et des événements réalisés à l'extérieur de la région 	

ORIENTATION-5, (p. 18, Politique culturelle) Reconnaître le statut des artistes et artisans professionnels	Cette orientation vise principalement à créer une philosophie et une structure d'accueil pour les créateurs professionnels de Baie-Saint-Paul et à reconnaître la qualité de leur travail. La Municipalité veut créer des conditions favorables pour intégrer les différentes formes d'œuvres dans la vie culturelle et augmenter la visibilité de ses artistes sur son territoire, afin que tous les citoyens soient éveillés à toutes les formes de création et à tous les modes d'expression.			
Objectifs à atteindre	Moyens de mise en œuvre	Priorités municipales		
Développer une structure d'accueil pour les artistes et artisans	<ul style="list-style-type: none"> • En identifiant des lieux permanents d'exposition • En utilisant les compétences locales • En soutenant les échanges d'artistes 			
Susciter et soutenir les initiatives qui accentuent le rôle économique de l'industrie artistique	<ul style="list-style-type: none"> • En s'assurant que la réglementation d'urbanisme favorise l'implantation d'entreprises culturelles dans le centre-ville 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un projet visant l'implantation d'ateliers d'artistes, artisans (toutes les disciplines) afin que ceux-ci puissent légalement opérer au centre-ville et dans d'autres zones ciblées.... 		
Augmenter la visibilité des artistes et artisans	<ul style="list-style-type: none"> • En développant des moyens de diffusion de la production locale • En favorisant la représentation des artistes et artisans locaux auprès des organismes, les gens d'affaires et les responsables du développement touristique • En favorisant l'acquisition et l'intégration d'œuvres d'art à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments • En intégrant la dimension artistique aux divers événements • En faisant connaître Baie-Saint-Paul dans les établissements d'enseignement d'art • En collaborant avec la Corporation du Centre d'Art • En favorisant l'achat de produits locaux • En développant une meilleure signalisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un répertoire des artistes-artisans de Baie-Saint-Paul • Donner des prix d'excellence... • Créer une vitrine des produits de Baie-Saint-Paul dans les lieux de diffusion • Intégrer le répertoire de la Corporation des métiers d'art en Charlevoix et ceux à venir dans les documents de présentation de la municipalité... • Intégrer des œuvres d'art dans le nouvel hôtel de ville, selon un projet particulier • Diversifier la présentation des artistes locaux. 		
Intégrer la dimension artistique aux divers événements (conférences de presse, visites de groupe, inaugurations...)	<ul style="list-style-type: none"> • En favorisant l'achat des produits locaux (remettre des souvenirs) • En exposant les œuvres dans les édifices publics 			

ANNEXE 3

Bilan du plan d'action 2006-2009

Annexe 3 Bilan du plan d'action 2006-2009

ORIENTATION 1 : FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE

Établir des ponts entre les intervenants du domaine culturel et la population locale en proposant que soient développés des produits culturels et artistiques qui, tout en demeurant des attraits touristiques, s'inscriront dans une perspective permettant d'éveiller et de rejoindre les besoins et les attentes culturelles des citoyens.

PRIORITÉ :

Favoriser une participation accrue de la population locale aux activités culturelles en visant prioritairement les jeunes et les familles et développer ainsi un véritable sentiment d'appartenance à l'identité culturelle de la ville

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS DE MISE EN ŒUVRE	ACTIONS PROPOSÉES	CIBLE
1.1 Consolider le rôle du Carrefour culturel	1.1.1 Réaménager les espaces en fonction de la nature de l'offre définie	Rénovations	Partiel
	1.1.2 Développer des mécanismes de fonctionnement et de gestion	Comités de gestion / protocoles	Partiel
	1.1.3 Susciter la participation du milieu à son développement, notamment en formant des différents groupes ou comités de travail	Comités de l'action culturelle / comité de programmation	Atteint
	1.1.4 Développer des produits et services adaptés à la clientèle jeunesse afin qu'ils visitent les lieux plus régulièrement	Visites-animées de métiers d'art en vitrine II (capitale culturelle) Rallye des expositions (Carrefour culturel)	Partiel
1.2 Développer des stratégies de communication	1.2.1 Améliorer et diversifier les sources d'information	Information culturelle en ligne Liste de diffusuin par courriel Information hebdomadaire d'Animation BSP	Atteint
	1.2.2 Faciliter les moyens de transmission de l'information par le réseautage	Répertoire des ressources culturelles Outil papier de promotion conjointe des expositions Carrefour/Biblio/Musée	Partiel
1.3 Diversifier l'offre culturelle	1.3.1 Encourager et soutenir les initiatives locales novatrices	Capitale culturelle Éveil du Géant Soutien aux organismes culturels (Entente de développement) Dimanches lyriques (Société de concerts de Charlevoix)	Atteint
		1.3.2 Favoriser les échanges interdisciplinaires en misant sur les groupes et les individus	Expositions multidisciplinaires Création Art d'ici Charlevoix
1.4 Développer une offre culturelle jeunesse	1.4.1 Établir des partenariats avec des organismes, notamment la Commission scolaire de Charlevoix, Forum Jeunesse, Centre d'exposition, etc.	Visites de métiers d'art actuel en vitrine II (Capitale culturelle) Les conteries de Charlevoix CulturAdos	Atteint
1.5 Susciter l'intérêt de la population locale à l'activité culturelle	1.4.2 Annuellement, offrir une activité culturelle jeunesse au Carrefour culturel	Es-tu un Patrimoniaque?	Atteint
	1.5.1 Développer des collaborations avec des organismes divers, notamment les organismes communautaires	Forum jeunesse	Partiel
	1.5.2 Collaborer ou susciter la mise en place d'activités d'animation, d'éducation, de sensibilisation et de vulgarisation	Expositions didactiques au Carrefour culturel : La ferme; 3 époques - une histoire (Groupe Le Massif), Architecture, habitat et espace vital (Université Laval), Métiers d'art actuels en vitrine I (Capitale culturelle) Conférences (Bibliothèque, Carrefour culturel, CLIC) Les Bavards - version éducative (Société de concert de Charlevoix) Dimanches lyriques (Société de concerts de Charlevoix) Aux origines de Baie-Saint-Paul (archéologie) Animation de rue (Éveil)	Atteint
1.6 Trouver de nouvelles sources de financement	1.5.3 Faciliter la participation de la population locale	Pour tous les projets : activités gratuites	Atteint
	1.6.1 Multiplier les partenariats	Capitale culturelle: 15 organismes Éveil du Géant: 17 organismes	Atteint
	1.6.2 Bonifier la contribution de la Ville	Capitale culturelle Éveil du Géant Musée d'art contemporain 25 ^e Symposium international d'art contemporain	Atteint
	1.6.3 Faire reconnaître le Carrefour comme un équipement culturel régional	Inscrit dans la politique culturelle de la MRC de Charlevoix	Partiel

ORIENTATION 2 : VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES

Les richesses patrimoniales se divisent en deux groupes : matérielles (éléments tangibles, identifiables, mesurables, observables) et immatérielles (ensemble des expressions d'une mémoire fugitive). Un trésor acquis de longue date, mais encore peu connu et peu exploité, compte tenu de l'immense potentiel. Note : Le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont indissociables dans notre communauté et, par le fait même, leur protection doit aussi être envisagée comme un tout

PRIORITÉ :

Garder bien vivantes la mémoire du passé afin de cultiver la fierté d'être Charlevoisien, aujourd'hui et maintenant.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS DE MISE EN ŒUVRE	ACTIONS PROPOSÉES	CIBLE
2.1 Préserver et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel sous tous ses aspects	2.1.1 Créer des rapprochements entre la protection du patrimoine culturel et la conservation du patrimoine naturel	Code de l'arbre (protection du paysage)	Atteint
		Conférence sur le patrimoine (Capitale culturelle du Canada)	
		Conférences sur le développement durable	
	2.1.2 Établir une réglementation adéquate pour protéger le patrimoine naturel et bâti	PIIA (rue Saint-Joseph)	Atteint
		Réglementation pour la protection des sites archéologiques	
		Comité sur le paysage	
	2.1.3 Maintenir et accorder le soutien technique et financier nécessaire	Fonds du patrimoine	Atteint
		Programme de subvention rue Saint-Jean-Baptiste, rue Saint-Joseph et rue Ambroise-Fafard	
		Subvention pour les aînés porteurs de mémoire n° 5 (Soutien aux organismes à l'Entente de développement)	
Subvention pour Livre sur le patrimoine rural (Soutien aux organismes à l'Entente de développement)			
2.2 Susciter la participation des citoyens	2.2.1 Démontrer l'intérêt de préserver le patrimoine culturel et naturel et ses richesses matérielles et immatérielles	Conférences sur le patrimoine (Capitale culturelle)	Atteint
		Habitat 07 : visites d'interprétation	
		Es-tu Patrimonialique?	
		Conférences sur le développement durable	
	2.2.2 Considérer les suggestions issues des réflexions de citoyens et soutenir leurs initiatives	Consultation sur la PIIA	Atteint
		Comité consultatif d'urbanisme	
		GRIP	
2.2.3 Sensibiliser, informer et solliciter l'appui de la population	Protection des sites archéologiques	Atteint	
	Code de l'arbre (protection du paysage)		
2.3 Favoriser les échanges intergénérationnels	2.3.1 Soutenir les initiatives locales et en faciliter la diffusion	Subvention pour les aînés porteurs de mémoire no.5 (Soutien aux organismes à l'Entente de développement)	Atteint
		Subvention pour Livre sur le patrimoine rural (Soutien aux organismes à l'Entente de développement)	
2.4 Assurer la conservation et la transmission des savoirs et des savoir-faire	2.4.1 Encourager la réalisation d'inventaires et en faciliter la diffusion	Inventaire d'art public	Partiel
	2.4.2 Détenir des modes d'appropriation et de transmission actuels	Créations Art d'ici Charlevoix (formation et produits)	Atteint
		Vitrine technique traditionnelle en textile (Capitale culturelle)	
	2.4.3 Diffuser les caractéristiques et les valeurs associées à notre patrimoine sous des formes novatrices et originales	Vitrine des arts	Atteint
		Le patrimoine en questions (Capitale culturelle)	
		Festival folklorique et TRAD (Capitale culturelle)	
		Les métiers d'art en vitrine I et II (Capitale culturelle)	
	2.4.4 Soutenir des initiatives du milieu	Capitale culturelle	Atteint
		Éveil du Géant	
		Expositions et activités (Carrefour culturel)	
Atelier (Atelier d'estampes Les Moraines)			
Laboratoire de photo (CLIC)			
Dimanches lyriques et Les Bavards (Société de concert de Charlevoix)			
Corporation des métiers d'art en Charlevoix (vitrine)			
Les connivences d'ici (Symposium)			
Expositions (Centre régional d'archives de Charlevoix, Centre des femmes, Musée de Charlevoix)			

ORIENTATION 3 : RENFORCER LE PARTENARIAT CULTUREL

Agir en partenariat est nécessaire lorsqu'une ville comme Baie-Saint-Paul veut accroître l'apport du secteur culturel dans son développement économique et aussi s'affirmer comme lieu de création et de diffusion de l'art au Québec. La municipalité et tous les intervenants devront innover et trouver de nouvelles sources de financement, afin de soutenir un développement culturel cohérent, durable dans ses manifestations et assurer la continuité en encourageant la relève.

PRIORITÉ :

Partager une vision commune et générer une meilleure harmonisation (humaine et financière) des actions en impliquant les artistes, les institutions du milieu et le secteur privé.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS DE MISE EN ŒUVRE	ACTIONS PROPOSÉES	CIBLE
3.1 Intégrer l'action culturelle dans l'ensemble des manifestations publiques	3.1.1 Favoriser l'intégration d'une dimension artistique aux infrastructures publiques ou privées	Célébrer le passé, construire l'avenir : œuvre de Jacques Roussel (Capitale culturelle)	Atteint
	3.1.2 Favoriser l'intégration d'une dimension artistique lors de manifestations diverses (conférences de presse, activité inter-organismes, présentations, etc.	Chanson thème (Éveil du Géant)	Partiel
	3.1.3 Faciliter la participation des acteurs à l'exercice de réflexion municipale sur la culture		Non réalisé
	3.1.4 Organiser des séances d'échange et de partage d'information entre les acteurs culturels afin de faciliter l'établissement de liens et la transmission d'information	Capitale culturelle / Éveil du Géant	Atteint
3.2 Multiplier les partenariats	3.2.1 Stimuler la participation des entreprises privées dans le financement des entreprises et activités culturelles	Capitale culturelle / Éveil du Géant	Atteint
	3.2.2 Définir et trouver des incitatifs pour une participation financière accrue des entreprises privées		Non réalisé
3.3 Établir des collaborations avec les autres municipalités et avec la MRC	3.3.1 Viser à faire connaître le Carrefour culturel comme un équipement supra local		Non réalisé
	3.3.2 Proposer des ententes intermunicipales		Non réalisé
3.4 Développer l'intérêt des intervenants municipaux	3.4.1 Susciter leur participation en diverses occasions	Vernissages, conférences de presse	Partiel
	3.4.2 Développer des moyens de les informer et d'encourager leur participation à des activités et à des projets précis	Envoi systématique de la documentation papier	Atteint

ORIENTATION 4 : MAINTENIR, DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES MANIFESTATIONS CULTURELLES

Mettre en place des mécanismes pour faire connaître les diverses manifestations du milieu culturel et faciliter la circulation de l'information relative aux activités, aux produits culturels et artistiques offerts. La visibilité des manifestations culturelles consiste aussi à diriger les gens vers les lieux propices d'échanges, de communication et d'apprentissage de certaines disciplines culturelles.

PRIORITÉ :

Encourager les collaborations pour poursuivre la mise en valeur des arts visuels tout en accordant une place aux arts de la scène, à la littérature, au théâtre et à toute autre discipline culturelle

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS DE MISE EN ŒUVRE	ACTIONS PROPOSÉES	CIBLE
4.1 Faire de Baie-Saint-Paul un lieu de formation et de création	4.1.1 Utiliser le Carrefour culturel Paul-Médéric à son plein potentiel et poursuivre son développement	Es-tu un Patrimoniaque? Place Rêves d'automne	
	4.1.2 Encourager les occasions d'échange entre les créateurs et la population	10 / 10 / 10 (Capitale culturelle)	Atteint
	4.1.3 Élaborer et maintenir une offre de formation en collaboration avec le milieu	Programmation de loisirs culturels	Atteint
	4.1.4 Utiliser les services de formation disponibles, notamment ceux du Conseil de la culture	Rencontre sur les programmes de subvention à la relève (3)	Atteint
4.2 Évaluer les retombées socio-économiques de l'activité culturelle et mieux connaître les publics cibles (citoyens, touristes, acheteurs et autres)	4.2.1 Collaborer à la réalisation d'une étude	Étude sur les retombées sociales et économiques de l'industrie culturelle de la MRC de Charlevoix	Atteint
4.3 Contribuer à consolider les événements existants	4.3.1 Rechercher et établir des partenariats	Les connivences d'ici (Symposium)	Atteint
		Place Rêves d'automne Spectacles de musique (Vice-Café, Bar l'Évasion)	
	4.3.2 Collaborer à la recherche de financement	Capitale culturelle / L'Éveil du Géant	Atteint
	4.3.3 Faciliter la réalisation d'un calendrier pour l'ensemble des activités	Refonte du calendrier des événements du site web	Partiel
4.4 Favoriser le développement d'activités populaires	4.4.1 Inscrire la culture à l'offre des activités populaires	Animation de rue (Éveil du Géant)	Atteint
		Exposition aux marges du silence (Capitale culturelle)	
		Dimanches lyriques (Société de concert de Charlevoix)	
		Les Soleils du Cirque, Clin d'œil au géant, École en Folie (L'Éveil)	
		Soirée de la Nouvelle Lune (L'Éveil)	
		Le Petit Prince (exposition)	
4.5 Améliorer l'efficacité des outils de communication et assurer leur développement	4.5.1 Répertorier les lieux d'affichage potentiels (privés et publics) et maximiser leur utilisation		Atteint
	4.5.2 Utiliser davantage les médias locaux	Capitale culturelle / L'Éveil du Géant	Atteint
	4.5.3 Développer la section culturelle du site web	Information culturelle en ligne	Atteint
	4.5.4 Envisager l'implantation d'outils stratégiques tels des colonnes Morris		Non réalisé
4.6 Supporter le dynamisme des organisations culturelles	4.6.1 Élaborer une réflexion sur l'offre de services aux organismes afin de fournir le support dont ils ont réellement besoin		Non réalisé

ORIENTATION 4 : MAINTENIR, DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES MANIFESTATIONS CULTURELLES (suite)			
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS DE MISE EN ŒUVRE	ACTIONS PROPOSÉES	
4.7 Renforcer l'image de la ville comme lieu de création et de diffusion de l'art au Québec	4.7.1 S'appuyer sur la notoriété des artistes et artisans	Capitale culturelle	Atteint
		Créations Art d'ici de Charlevoix	
	4.7.2 Contribuer à établir des actions concrètes à l'intérieur du plan de communication de la Ville afin de promouvoir cet aspect		Site web : Information culturelle en ligne (Entente de développement culturel)
		Capitale culturelle	
		L'Éveil du Géant	
		Conférences du maire à l'extérieur	
	4.7.3 Favoriser les échanges avec d'autres villes à l'international	Échange avec Nelson	Atteint

ORIENTATION 5 : RECONNAÎTRE LE STATUT DE NOS ARTISTES ET ARTISANS
<p>Cette orientation vise principalement à créer une philosophie et une structure d'accueil pour les créateurs professionnels de Baie-Saint-Paul et à reconnaître la qualité de leur travail. La Municipalité veut créer des conditions favorables pour intégrer les différentes formes d'œuvres dans la vie culturelle et augmenter la visibilité de ses artistes sur son territoire, afin que tous les citoyens soient éveillés à toutes les formes de création et à tous les modes d'expression.</p>
<p>PRIORITÉ : Valoriser le rôle des artistes et artisans tout en suscitant une plus grande implication de leur part dans l'avenir et le positionnement de Baie-Saint-Paul comme ville d'Art et de Culture.</p>

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS DE MISE EN ŒUVRE	ACTIONS PROPOSÉES	
5.1 Faciliter l'action des artistes et des artisans	5.1.1 Encourager la diversité des disciplines	Atelier d'estampes Les Moraines	Atteint
		Dimanches lyriques (Société de concert de Charlevoix)	
		Expositions multidisciplinaires (Carrefour culturel)	
	5.1.2 Améliorer les conditions d'établissement et de diffusion des artistes et artisans		Non réalisé
	5.1.3 Offrir des occasions d'échange et de regroupement aux artistes	Consultation sur la vitrine des arts du CLD	Atteint
		Créations Arts d'ici Charlevoix (formation)	
5.1.4 Élaborer un répertoire des artistes et artisans	Information culturelle en ligne (Répertoire des ressources culturelles de la MRC)	Atteint	
5.1.5 Susciter des échanges nationaux et internationaux	Échange avec Nelson / Jonzac	Atteint	
5.1.6 Assister les artistes et artisans dans leurs démarches		Soutien technique	Partiel
		Atelier d'estampes Les Moraines	
		Conférence du Programme de subvention à la relève du CALQ	
5.2 Mettre en valeur la production des artistes et artisans régionaux	5.2.1 Offrir une vitrine aux artistes et artisans (favoriser leur visibilité)	Créations Arts d'ici Charlevoix et Vitrine des arts	Atteint
	5.2.2 Développer des mécanismes et des moyens de promouvoir les produits artistiques et artisanaux (ex. : Campagne Acheter Charlevoix)	Créations Arts d'ici Charlevoix (marketing)	Atteint
	5.2.3 Sensibiliser la population à l'importance d'acheter et de recommander de consommer des produits régionaux		Partiel
5.3 Associer les artistes à la réflexion municipale	5.3.1 Créer un siège art et culture au sein du Comité consultatif d'urbanisme		Non réalisé
	5.3.2 Encourager la participation des organismes et des artistes au sein de divers comités et projets		Non réalisé
	5.3.3 Solliciter les artistes dans le cadre des appels d'offres		Œuvre commémorative de Capitale culturelle
Œuvre du Parc du citoyen			
Créations Art d'ici Charlevoix			

ANNEXE 4

Plan d'action 2010-201



PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE CULTURELLE 2010-2012

La réalisation d'un troisième plan d'action de la politique culturelle de la Ville adoptée en 2000 est le résultat d'un processus de consultation et d'un travail important de réflexion des membres du comité de l'action culturelle. Le processus a débuté en septembre 2009 et s'est terminé le 14 septembre 2010 avec l'adoption par le Conseil municipal de ce plan d'action (10-09-423)

Tout d'abord, il faut préciser que les définitions et les orientations de la Politique culturelle n'ont pas été remises en questions puisqu'un bilan des dix dernières années d'existence de cette politique est en cours. Elles sont toujours actuelles et reflètent encore bien les préoccupations en matière de culture et de patrimoine pour Baie-Saint-Paul. Ensuite, l'approche consultative privilégiée depuis les tous débuts de la Politique culturelle a été poursuivie et d'est traduite, en novembre 2009, par une invitation publique (communiqué) dans les médias, l'envoi de 357 questionnaires par la poste ou par courriel et la réalisation de 8 entrevues individuelles ciblées avec différents acteurs culturels. Pr's d'une trentaine de questionnaires complétés ou de mémoires ont été déposés et ont servi de base pour la préparation du plan d'action qui suit. Le projet de plan d'action a été présenté le 10 juin 2010 au carrefour culturel Paul-Médéric en présence de 70 personnes. Les commentaires recueillis ont permis de faire quelques ajustements pour la réalisation de la version finale.

Ce plan d'action permet d'orienter les actions à privilégier pour les trois prochaines années et constitue un pré-requis pour la signature d'une nouvelle entente de développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec. Cette entente permet à la Ville de bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de certains projets inscrits au plan d'action qui correspondent également aux objectifs du Ministère et qui sont identifiés à l'Annexe A de l'Entente. Il faut aussi préciser que parmi les actions identifiées, certaines ne nécessitent pas d'investissement financier et pourront aussi être réalisées. En fait, la révision du rôle et de la composition du comité de l'action culturelle en lien avec les autres comités et les autres acteurs culturels, dont le Musée d'art contemporain avec qui els liens doivent être renforcés dans le but d'assurer une représentation significative du milieu culturel, est une priorité. Le rôle et la situation de chaque acteur, dont le carrefour culturel Paul-Médéric, doit viser un ensemble culturel cohérent et complémentaire.

Le comité d'action culturelle était alors composé de Mme Rachèle Fortin, présidente et représentante du champ d'action de la formation, de Mme Cécilienne Lavoie, représentante du champ d'action de la création et de la production, de M. Jean-Claude Turcotte, représentant du champ d'action de l'animation, de Mme Annie Vaillancourt, représentante de la MRC de Charlevoix et de Mme Johanne St-Gelais, agente de développement culturel à la Ville.



PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE CULTURELLE 2010-2012

ORIENTATION 1 : FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ À LA CULTURE

Établir des ponts entre les intervenants du domaine culturel et la population locale en proposant que soient développés des produits culturels et artistiques qui, tout en demeurant des attraits touristiques, s'inscriront dans une perspective permettant d'éveiller et de rejoindre les besoins et les attentes culturels des citoyens.

PRIORITÉ : Favoriser une participation accrue de la population locale aux activités culturelles en visant prioritairement les jeunes et les familles et développer ainsi un véritable sentiment d'appartenance à l'identité culturelle de la ville

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS DE MISE EN OEUVRE	ACTIONS PROPOSÉES	2010	2011	2012
1.1 Maintenir et diversifier l'offre culturelle en s'assurant de la contribution et de la collaboration des principaux acteurs culturels dans le respect des missions respectives	1. 1.1 Diversifier la nature de la programmation et élargir les clientèles visées	-Développer une offre culturelle jeunesse, famille et aînés	X	X	X
		-Intégrer de nouveaux secteurs d'activités	X	X	X
		-Favoriser l'établissement d'une programmation culturelle sur quatre saisons	X	X	X
1.2 S'assurer que les équipements publics à vocation culturelle de la municipalité répondent aux attentes et besoins de la population	1.2.1 Faire du Carrefour un centre socio-culturel animé	- Préciser son identité et l'exploiter en faisant valoir ses caractéristiques (vision, plan d'action) et évaluer la faisabilité des projets soumis (CLIC, SOLIC, TVCO)	X		
		- Élaborer une politique de gestion des locaux		X	
		- Mettre en place des activités et des événements à caractère populaire et familial	X	X	X
		- Favoriser les activités d'animation en collaboration avec les artistes et les acteurs culturels	X	X	X
		- Susciter la participation et l'implication des acteurs à l'organisation d'activités et événements culturels	X	X	X

	1.2.2. Consolider le rôle de la bibliothèque René-Richard	- Évaluer les besoins (agrandissement) et revoir l'organisation des espaces		X	
		- Créer des liens avec la Bibliothèque Laure-Conan (La Malbaie)	X	X	X
	1.2.3 Élargir l'utilisation de l'Habitat 07 à des fins culturelles et prolonger les périodes d'accessibilité	- Évaluer la possibilité d'en faire une résidence d'artistes en basse saison		X	
1.3 Améliorer la communication	1.3.1 Utiliser davantage les outils disponibles	- Profiter des tribunes publiques gratuites	X	X	X
		- Développer des partenariats avec la presse locale	X	X	X
1.4 Exprimer l'identité culturelle de la Ville et les éléments qui la distinguent	1.4.1 Identifier et développer des outils pour mettre en valeur, appuyer l'identité culturelle et permettre une meilleure conscientisation	- Créer un outil de sensibilisation destiné à la population			X
	1.4.2 Investir les lieux publics de façon à assurer la présence de la culture	- Procéder à la rédaction d'une politique d'art public		X	
	1.4.3 Donner une couleur culturelle aux événements autres de toute nature	- Favoriser la présence de la culture et des acteurs de la région dans les autres événements	X	X	X
	1.4.4 Identifier les créneaux porteurs	- Faire un bilan des dix dernières années d'existence de la politique culturelle	X		

ORIENTATION 2 : VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES		Les richesses patrimoniales se divisent en deux groupes : matérielles (éléments tangibles, identifiables, mesurables, observables) et immatérielles (ensemble des expressions d'une mémoire fugitive). Un trésor acquis de longue date, mais encore peu connu et peu exploité, compte tenu de l'immense potentiel. Note : Le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont indissociables dans notre communauté et, par le fait même, leur protection doit aussi être envisagée comme un tout			
PRIORITÉ : Garder bien vivantes la mémoire du passé afin de cultiver la fierté d'être Charlevoisien, aujourd'hui et maintenant.					
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS DE MISE EN OEUVRE	ACTIONS PROPOSÉES	2010	2011	2012
2.1 Conserver et protéger le patrimoine matériel et immatériel	2.1.1 Mettre en place des outils de protection	- Mettre en place et adopter des règlements visant à protéger et respecter le patrimoine (Ex : PIIA, PAE, citation, protection des ciels étoilés), -Consolider et conserver les PIIA actuellement en vigueur	X X	X X	X X
2.2 Soutenir, supporter et encourager les initiatives visant la protection et la conservation du patrimoine	2.2.1 Mettre en place des outils de support	- Conserver et/ou bonifier le programme associé au Fond du patrimoine culturel Québécois (MCCFQ) - Réviser et compléter l'inventaire des bâtiments (biens résidentiels) et sites patrimoniaux sur le territoire - Réaliser des études afin de documenter et de permettre l'identification d'actions à réaliser -pour le potentiel archéologique de Baie-Saint-Paul -pour l'attribution et l'aménagement d'espaces réservés à la mise en valeur des savoir-faire traditionnels dont le textile - Établir un lien entre le GRIP, le CAC et le CCU	X X X X	X X X X	X X X X
2.3 Informer, sensibiliser et éduquer la population	2.3.1 Mettre en place des outils de sensibilisation, d'information et d'éducation visant à susciter l'intérêt et l'engagement des citoyens	- Tenir ou présenter des conférences sur le patrimoine -Production d'un guide/document de références présentant les composantes identitaires de secteurs identifiés à protéger (ex : rue Saint-Joseph) -Développer des projets de sensibilisation pour et avec les jeunes -Mettre en œuvre une autre portion du circuit du patrimoine (Ex : volet archéologique, volet audio-guide)	X X	X X	X X X X

ORIENTATION 3 : RENFORCER LE PARTENARIAT CULTUREL		Agir en partenariat est nécessaire lorsqu'une ville comme Baie-Saint-Paul veut accroître l'apport du secteur culturel dans son développement économique et aussi s'affirmer comme lieu de création et de diffusion de l'art au Québec. La municipalité et tous les intervenants devront innover et trouver de nouvelles sources de financement, afin de soutenir un développement culturel cohérent, durable dans ses manifestations et assurer la continuité en encourageant la relève.			
PRIORITÉ : Partager une vision commune et générer une meilleure harmonisation (humaine et financière) des actions en impliquant les artistes, les institutions du milieu et le secteur privé.					
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS DE MISE EN OEUVRE	ACTIONS PROPOSÉES	2010	2011	2012
3.1 Favoriser la concertation avec les principaux acteurs socio-économiques et culturels, notamment le Musée d'art contemporain	3.1.1 Travailler de concert avec ces acteurs dans un objectif de complémentarité	-Assurer une représentation significative au comité de l'action culturelle et réviser la mission -Mettre en place une politique d'accréditation des organismes et d'accès aux équipements et services de la ville	X		X
	3.1.2 Maintenir et renforcer les collaborations avec ces acteurs et le réseautage	-Établir des mesures permettant le partage de service, d'expertise, d'équipements et de produits entre les principaux acteurs		X	X
	3.1.3 Travailler à la reconnaissance de l'importance et des retombées de la culture	-Élaborer un outil de sensibilisation destiné aux acteurs socio-économiques		X	
3.2 Diversifier les occasions de partenariat	3.2.1 Établir de nouveaux partenariats	-Partager des expositions et/ou activités sur le territoire	X	X	X
		-Collaborer à la mise en place du programme gestion des loisirs secteur culture de la MRC	X	X	
	3.2.2 Trouver de nouvelles sources de financement	-Identifier les occasions de partage de certains frais	X	X	X

ORIENTATION 4 : MAINTENIR, DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES MANIFESTATIONS CULTURELLES		Mettre en place des mécanismes pour faire connaître les diverses manifestations du milieu culturel et faciliter la circulation de l'information relative aux activités, aux produits culturels et artistiques offerts. La visibilité des manifestations culturelles consiste aussi à diriger les gens vers les lieux propices d'échanges, de communication et d'apprentissage de certaines disciplines culturelles.			
PRIORITÉ : Encourager les collaborations pour poursuivre la mise en valeur des arts visuels tout en accordant une place aux arts de la scène, à la littérature, au théâtre et à toute autre discipline culturelle					
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS DE MISE EN OEUVRE	ACTIONS PROPOSÉES	2010	2011	2012
4.1 Encourager la diversité de l'offre culturelle	4.1.1 Consolider le créneau de l'art visuel	- Poursuivre le soutien financier accordé au Musée d'art contemporain et à Rêves d'automne et les collaborations existantes - Maintenir des espaces d'exposition, d'animation et de création	X	X	X
	4.1.2 Collaborer avec les acteurs culturels existants	- Poursuivre le soutien financier pour le développement de la diversité de l'offre culturelle (SOLIC, etc.) et de projets structurants - Mettre en œuvre des activités pour les jeunes, la famille et les aînés	X	X	X
	4.1.3 Encourager le développement d'activités culturelles à caractère populaire				
4.2 Assurer à la présence des artistes et acteurs culturels dans les différentes manifestations	4.2.1 Maintenir les collaborations existantes et trouver de nouvelles avenues	- Cibler les organisateurs de manifestations et proposer des arrimages entre ceux-ci et les acteurs culturels	X	X	X

ORIENTATION 5 : RECONNAÎTRE LE STATUT DE NOS ARTISTES ET ARTISANS		Cette orientation vise principalement à créer une philosophie et une structure d'accueil pour les créateurs professionnels de Baie-Saint-Paul et à reconnaître la qualité de leur travail. La Municipalité veut créer des conditions favorables pour intégrer les différentes formes d'œuvres dans la vie culturelle et augmenter la visibilité de ses artistes sur son territoire, afin que tous les citoyens soient éveillés à toutes les formes de création et à tous les modes d'expression.			
PRIORITÉ : Valoriser le rôle des artistes et artisans tout en suscitant une plus grande implication de leur part dans l'avenir et le positionnement de Baie-Saint-Paul comme ville d'Art et de Culture.					
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS DE MISE EN OEUVRE	ACTIONS PROPOSÉES	2010	2011	2012
5.1 Promouvoir la production des artistes et artisans	5.1.1 Offrir des occasions de visibilité aux artistes et artisans	- Développer la vitrine des arts et la présence d'expositions locales au Carrefour culturel et à la Bibliothèque - Établir des partenariats avec d'autres établissements culturels favorisant la circulation de la production des artistes et artisans de la région	X	X	X
	5.1.2 Promouvoir le répertoire culturel	- Compléter le répertoire sur le site web de la Ville et le faire connaître	X	X	X
	5.1.3 Encourager et faciliter la production	- Aménager des espaces publics pour permettre la production (achat de petits équipements ou d'affichage pour faciliter la production).			X
5.2 Encourager et susciter la contribution des artistes et artisans au développement de la ville	5.2.1. Associer les artistes à la réflexion municipale	-Participer au programme de mentorat en culture piloté par le CLD -Assurer la présence d'un artiste au sein de comités consultatifs	X	X	X

